JEUDI 8 OCTOBRE 2015 | GRANBY, 81e ANNÉE, N° 90

lavoixdelest.ca

La Voix de l'Est

COLLECTE DE FEUILLES MORTES DANS BROME-MISSISQUOI

Seuls les sacs en papier acceptés

PAGE 2

PHOTO ALAIN DION

EN GUERRE CONTRE GENERAL MOTORS

Ils prétendent que le géant de l'automobile est responsable de la mort de leurs enfants

PAGE 3

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Bon départ pour le CH

PAGE 31

Rachelle-Béry débarque à Granby

PAGES 4 ET 5

LA VOIX DE **WATERLOO**

CAHIER SPÉCIAL À L'INTÉRIEUR

3822625

Profitez des offres spéciales sur l'unique fourgon commercial 4x4 au Canada.

LE FOURGON MERCEDES-BENZ SPRINTER 4X4 2015 À EMPATTEMENT DE 144 PO
PRIX TOTAL* : 50 270 $ INCLUS UNE REMISE EN ARGENT DE 3 000 $$

Taux de location	Mensualité	Comprend
5,99 % par mois sur 60 mois	599 $** avec versement initial de 4 665 $	3 000 $ remise en argent

COMPREND 3 ANS D'ENTRETIEN DE ROUTINE SANS FRAIS†

†À la location ou au financement à l'achat

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE :
- Bouton-poussoir ADAPTIVE ESP®††/4ETS pour une traction et une stabilité améliorées
- Différentiel de rapport inférieur 4x4 en option qui aide à circuler sur des terrains difficiles
- Suspension relevée pour plus de garde au sol

Le Groupe Bernier Dalgle — Mercedes-Benz Granby 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2015. Fourgon Sprinter 2500 modèle 2015 à empattement de 144 po. Prix total : 50 270 $. * Le prix d'achat de 50 270 $ inclut le PDSF et tous les frais applicables (frais de transport et de préparation de 3 195 $, droits de manutention sur les pneus de 15 $, taxe sur les climatiseurs de 100 $, frais d'enregistrement au RDPRM de 55,49 $) pour un montant total de 49 770 $, avant d'une remise de 3 000 $. Taxes en sus. ** Offres de location et financement basées sur le fourgon Sprinter 2500 4x4 modèle 2015 à empattement de 144 po proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz (SFMB) sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple de location basé sur 599 $ par mois sur 60 mois, un TAP sur location de 5,99 % avec un versement initial de 4 665 $ (incluant les frais du concessionnaire) ou une valeur de reprise équivalant à ce montant. Le paiement du premier mois, dépôt de garantie de 700 $ lors de la signature. Obligation totale de 60 766,49 $ incluant une valeur résiduelle en fin de bail de 19 461 $. Le concessionnaire peut choisir de vendre à prix moindre. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et taxes en sus. Remise de 3 000 $ applicable sur les fourgons Sprinter 2015 seulement. † Les 3 ans d'entretien prévu couvrent les 3 premiers services d'entretien prévus par l'usine ou les 3 premières années, selon la première éventualité sous des conditions normales d'utilisation, le tout d'une valeur de 1 799 $. L'intervalle d'entretien prévu pour un Sprinter Mercedes-Benz 2015 est de 1 an ou de 30 000 km, selon la première éventualité. Les services d'entretien spécifiques inclus sont décrits dans le Manuel du propriétaire/d'utilisation et le Livret d'entretien/de service. L'offre est non transférable, non remboursable et n'a aucune valeur en espèces. Applicable uniquement sur les offres de location et de financement. †† Aucun système, aussi sophistiqué soit-il, ne peut déjouer les lois de la physique ni pallier les effets d'une conduite imprudente. Portez toujours votre ceinture de sécurité. La performance est limitée par l'adhérence, laquelle peut être compromise par la neige, la glace et d'autres conditions. La prudence est toujours de rigueur. Adaptez votre conduite aux conditions de la route. Les meilleures performances sur chaussées enneigées sont obtenues avec des pneus d'hiver. Certaines conditions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous chez votre concessionnaire Mercedes-Benz de Granby ou communiquez avec le service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. Les offres prennent fin le 31 octobre 2015.

83 € + tx

3821944

COLLECTE DES FEUILLES MORTES DANS LA MRC BROME-MISSISQUOI

Sacs de papier obligatoires

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberté@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Les sacs de papier seront les seuls acceptés lors des collectes porte-à-porte de feuilles mortes organisées dans les municipalités de la MRC Brome-Missisquoi. Les sacs de plastique, qu'ils soient biodégradables ou compostables, ne seront plus ramassés.

En obligeant ainsi ses citoyens à utiliser des sacs de papier, les municipalités se plient à un avis du ministère de l'Environnement. Ce dernier a avisé durant l'été la Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi que les sacs biodégradables ou compostables étaient incompatibles avec sa plateforme de compostage où les feuilles mortes sont déposées.

Les sacs biodégradables laissent de petites particules de plastique dans le compost diminuant sa qualité, explique Valérie Nantais, coordonnatrice en environnement à la MRC Brome-Missisquoi.

Le problème avec les sacs compostables est qu'ils ne se décomposent pas assez rapidement dans un compost composé de feuilles. « Dans le compost industriel et celui des bacs bruns, c'est correct. Mais pas avec les feuilles », souligne-t-elle.

La MRC a envoyé un dépliant par la poste le 29 septembre pour informer les résidants que les sacs de papier sont désormais les seuls acceptés, a dit Mme Nantais. Les municipalités devraient également, selon elle, informer leurs citoyens de cette restriction.

Des citoyens pourraient avoir une mauvaise surprise lorsque le camion de collecte des feuilles mortes passera tout droit devant leur maison laissant leurs sacs pleins de feuilles sur leur terrain.

Lors de l'assemblée du conseil de Cowansville mardi, un citoyen s'est plaint d'avoir acheté des sacs biodégradables pour y mettre ses feuilles mortes. « C'est écologique. Mais là on me dit qu'ils ne les prendront pas. C'est quoi cette affaire-là », a-t-il dit visiblement mécontent.

LES PLAINTES SONT RARES

Dans la MRC de la Haute-Yamaska, l'interdiction d'utiliser des sacs de plastique a été décrétée en 2010. Elle a donné lieu à quelques plaintes et appels de citoyens, indique Valérie Leblanc, chef de projets, volet déchets et matières recyclables à la MRC. Les campagnes d'information à l'intention de la population ont permis de corriger le tout rapidement, a-t-elle dit.

Aujourd'hui, rares sont les appels de citoyens qui ont choisi les mauvais sacs dit-elle. « Quand on a deux personnes à qui ça arrive, c'est beau. Ce sont parfois de nouveaux résidants qui ne le savaient pas. »

L'obligation de recourir à des sacs de papier ne s'applique pas au service porte-à-porte de la MRC Rouville.

Services environnementaux Richelieu, qui assure le service dans cinq des huit municipalités de la MRC, s'occupe d'ouvrir les sacs lorsque leur contenu est répandu dans des champs agricoles, indique Étienne Rousseau, coordonnateur en gestion des matières résiduelles de la MRC. Le plastique est récupéré, a-t-il dit.

CONFUSION

Les sacs de plastique ont beau être interdits dans les collectes municipales des MRC Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska, ils sont quand même en vente dans plusieurs commerces. Nous en avons trouvé quelques marques dans des succursales de Canadian Tire, de Home Depot et de Rona. Les boîtes montrent toutes que les sacs sont destinés à y entasser des feuilles mortes. Les citoyens peuvent être confus devant ce choix, reconnaît Mme Nantais. Encore ici, les municipalités doivent aviser les commerçants des exigences de leur collecte, a-t-elle dit.

Pour éviter tout problème, elle recommande l'achat de sacs de papier. « Les gens ne peuvent pas se tromper avec ça. C'est la meilleure solution. »

Lorsque le service de collecte a été lancé dans la MRC de la Haute-Yamaska, les commerçants avaient été avisés, a dit Mme Leblanc.

D'autres solutions pour se débarrasser des feuilles mortes existent pour les citoyens des MRC Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Ils peuvent remplir une remorque, la couvrir d'une bâche, et l'amener dans un écocentre. S'ils utilisent des sacs de plastique, ils devront les vider. Les citoyens de Brome-Missisquoi peuvent aussi se rendre au site de la Régie.

Les collectes de feuilles mortes commenceront dans les prochains jours et se termineront à la fin du mois de novembre. On peut consulter les calendriers des collectes sur les sites internet des MRC.

Des sacs de plastique pour y entasser des feuilles, dont certains sont biodégradables ou compostables, sont en vente dans des commerces des MRC Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska. Pourtant, seuls les sacs de papier sont acceptés dans les collectes porte-à-porte. PHOTO ALAIN DION

Des tonnes de feuilles

(en tonnes métriques)

MRC	Brome-Missisquoi	Haute-Yamaska	Rouville
2012	55	696	n/d
2013	41	593	240
2014	62,2	983	284

Sources : MRC Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska et Rouville

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

offert par La Voix de l'Est

TANCER, *verbe*

Définition – [soutenu] Réprimander, admonester. *Tancer vertement quelqu'un.*

Cooccurrences – tancer le gouvernement, tancer le ministre ; tancer vertement, tancer sévèrement, tancer publiquement, tancer rudement.

Antonymes – complimenter, féliciter, louanger.

DÉFI!

Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!

Beaucoup plus qu'un correcteur

Antidote

Définitions • Synonymes • Antonymes • Conjugaisons
Phonétique • Rimes • Difficultés • Cooccurrences
Champs lexicaux • Citations • Familles

3822151

SOMMAIRE

Affaires	4-5
À ne pas répéter	18
Arts et culture	6
Horoscope	23
Jeux	22
Loterie	14
Nécrologie	26
Opinions	10
Petites annonces	25
Sports	27

NOUS JOINDRE

FACEBOOK facebook.com/lavoixdelest

TWITTER @lavoixdelest

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555
Abonnement et livraison
450-375-4555, option 2
Les Petites annonces
450-375-8888
Événements urgents
450-375-9081
Bell mobilité (gratuit)
#172 66

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

COURRIEL
Rédaction *redaction@lavoixdelest.ca*
Abonnement *abonnement@lavoixdelest.ca*
Publicité *publicite@lavoixdelest.ca*
Annonces classées *classees@lavoixdelest.ca*

MÉTÉO

Katrina, École Parkview, Granby

AUJOURD'HUI
Généralement ensoleillé.
Max. 10 **Min. 2**

DEMAIN
Pluie.
Max. 14 **Min. 0**

Justice à Mélissa et Sébastien

Leurs parents souhaitent les faire reconnaître comme victimes d'une défectuosité de véhicules de General Motors

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les parents de deux jeunes adultes ayant perdu la vie en 2010 s'en vont en guerre contre le géant de l'automobile General Motors (GM). Représentés par le cabinet granbyen Gaudet Cabanac Piette Avocats, ils mettent en demeure la multinationale de les indemniser, estimant qu'une défectuosité du véhicule connue du fabricant automobile depuis 2001 est à l'origine de la tragédie.

C'est tôt dans la nuit du 27 août 2010, à Les Cèdres, que les vies de Muriel Transon, de Lise Tanguay et de Marc Thériault ont chaviré. Pour une raison inexpliquée, la Chevrolet Cobalt 2006 conduite par Mélissa Tanguay-Thériault et dans laquelle prenait place Sébastien Bernatchez a dérapé sur 53 mètres, avant de renverser un minibus et de terminer sa course dans une résidence. Éjectée du véhicule, la jeune femme à l'aube de la vingtaine est morte sur le coup ; son ami a pour sa part passé deux semaines à l'hôpital avant de succomber à ses graves blessures.

Sur place, on n'a décelé aucune trace de freinage. Les coussins gonflables ne se sont jamais déployés malgré la force de l'impact. Les ceintures de sécurité semblaient détachées.

« Mélissa dérape alors qu'elle circule sur un chemin droit. On est en plein été, il n'y a pas de raison pour que survienne un dérapage de cet ordre-là », énumère Me Leilani Piette.

Même si l'accident est survenu à la sortie d'un bar, tous assurent que Mélissa et Sébastien étaient de jeunes adultes responsables. « Jamais ils ne se seraient pas attachés et ils auraient fait les fous », ajoute l'avocate responsable des procédures.

DEUX CAS SIMILAIRES

Pendant trois ans, les deux familles, en plus d'être détruites, ont vécu dans l'incompréhension. Les questions étaient nombreuses, mais les réponses, rares.

« Je n'arrivais pas à m'expliquer les circonstances qui avaient fait en sorte que c'était arrivé », affirme Mme Tanguay. « On se fait un film, on essaie d'imaginer ce qui a pu se passer ce soir-là », renchérit son époux.

La pièce manquante du puzzle est arrivée en octobre 2014, dans un épisode de l'émission *Enquête* qui portait sur le rappel de plusieurs voitures fabriquées par GM et à laquelle a participé le Granbyen Normand Dubuc, le père de Dany Dubuc-Marquis, qui avait perdu la vie en 2013 à Roxton Falls. Les parents de Dany ont été indemnisés un peu plus tôt cette année, après que le fabricant ait reconnu que la défectuosité dont faisait l'objet le Colbalt de leur fils pouvait avoir anéanti ses chances de survie.

En effet, le commutateur d'allumage faisait défaut. Celui-ci pouvait sortir de lui-même de la position de marche pour se mettre en position « accessoire », empêchant entre autres le module de contrôle des coussins gonflables d'être alimenté électriquement et donc, de détecter les collisions. Une pièce qui ne coûte que 57 sous, plus le temps, à remplacer.

La voiture de Mélissa Tanguay-Thériault était touchée par un rappel concernant cette défectuosité, ce qui pourrait expliquer pourquoi elle n'était pas attachée ou pourquoi elle n'aurait jamais freiné. « Ça a été une révélation pour nous », explique Mme Tanguay.

« Les trois premières années, je n'ai pas su ce qui s'était passé, ajoute Mme Transon, qui demeure à Bromont. Aujourd'hui, je vois un jeune au volant d'une Cobalt et j'ai envie de le prévenir du danger qu'il court. C'est grave ce que GM a fait, en connaissance de cause. »

« Les deux cas sont d'une ressemblance incroyable, commente Me Piette. Dans les deux cas, les coroners ont conclu hâtivement à des histoires de jeunes, d'alcool et de vitesse, alors qu'on n'a aucune confirmation que l'alcool était un enjeu. Dans les deux cas, la voiture était visée par un rappel. Et dans les deux cas, il n'y a pas eu, à notre connaissance, d'enquête ou de rapport par les autorités compétentes. »

VICTOIRE MORALE

Malgré ces similitudes et le fait que leur situation semble correspondre aux critères d'admissibilité énumérés dans le formulaire de réclamation, Mmes Transon, Tanguay et M. Thériault ont vu leur demande d'indemnisation refusée par General Motors sous prétexte qu'il manquait des informations pour conclure à sa responsabilité. On réclamait entre autres la boîte noire, pourtant indiquée comme « non essentielle » dans le formulaire de réclamation.

« La boîte noire est partie à la ferraille avec la voiture. On ne savait même pas que ça existait, comment pouvait-on savoir qu'il fallait la garder ? », demande Marc Thériault.

« C'est évident que la plupart des gens n'ont pas accès aux boîtes noires, explique George Iny, président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA). Les assureurs ou la police peuvent y avoir accès, mais ils ne les vérifient pas systématiquement. »

« GM a choisi d'indemniser les familles de victimes de façon qui semble discrétionnaire, constate Me Piette. Avec le protocole, on considère qu'il s'agit d'une offre de règlement, qui a été acceptée par nos clients quand ils l'ont rempli. Mais comme GM a refusé de donner suite à son offre, nous considérons cela comme un refus de signer une transaction. »

Si le fabricant n'accède pas à leur demande, les parents endeuillés poursuivront celui-ci aux États-Unis, étant donné que la loi québécoise proscrit les recours judiciaires en vertu du « sans-faute » (*no fault*).

« Ces gens-là n'iront jamais en prison, ajoute Mme Transon. Le seul moyen de leur faire mal, c'est de les faire payer. »

Le processus pourrait prendre des années avant d'aboutir. Mais bien avant d'obtenir une indemnisation financière, ces parents qui souffrent toujours d'avoir perdu un enfant cinq ans après le drame recherchent avant tout une victoire morale sur le géant de l'automobile. « J'aurais voulu que GM reconnaisse enfin Mélissa et Sébastien comme des victimes », laisse tomber Lise Tanguay.

Selon *La Presse*, 124 familles de personnes décédées au Canada et aux États-Unis ont bénéficié du programme d'indemnisation lié au rappel de 2,6 millions de véhicules défectueux. Le fonds d'indemnisation de GM a accepté de verser des compensations financières à 12 victimes canadiennes ou à leurs familles, mais a rejeté 153 demandes.

— Avec la collaboration de La Presse

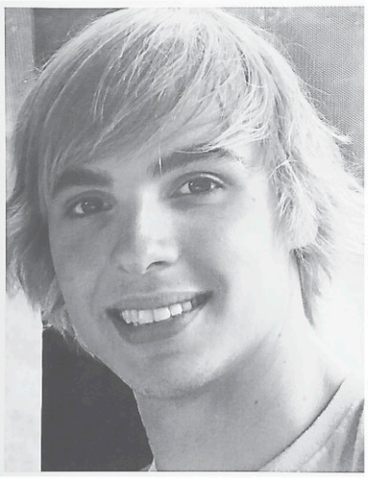

Mélissa Tanguay-Thériault et Sébastien Bernatchez sont décédés le 27 août 2010. — PHOTOS FOURNIES

« Les trois premières années, je n'ai pas su ce qui s'était passé, confie Muriel Transon, qui demeure à Bromont. Aujourd'hui, je vois un jeune au volant d'une Cobalt et j'ai envie de le prévenir du danger qu'il court. C'est grave ce que GM a fait, en connaissance de cause. ». — PHOTOS ALAIN DION

Lise Tanguay et Marc Thériault se battent pour que leur fille Mélissa soit reconnue par GM comme une victime de la défectuosité de son véhicule.

affaires

facebook/lavoixdelest

@lavoixdelest

Rachelle-Béry s'installe au

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Vide depuis le départ du supermarché santé Avril il y a près de deux ans, le grand local du 132 Principale, au centre-ville de Granby, reprend vie à compter d'aujourd'hui avec l'ouverture de l'épicerie santé Rachelle-Béry.

Hier, lors du passage de *La Voix de l'Est*, l'endroit, dont la façade a été revampée, bourdonnait d'activités pour régler les derniers détails. Il restait bien ici et là quelques tablettes à remplir. Mais tout se déroulait rondement. D'appétissants effluves se dégageaient même de la cuisine du bistro.

« On ne sait pas à quelle heure on va finir ce soir (hier). Mais on va être prêts », a lancé le directeur général de la bannière, Daniel Dubé.

Celui-ci commence à avoir l'habitude de la fébrilité qui précède l'ouverture d'un nouveau commerce. Rachelle-Béry est en mode croissance. « On a presque ouvert six commerces un après l'autre depuis deux ans », affirme M. Dubé. Et le rythme ne semble pas vouloir ralentir. À l'heure actuelle, Rachelle-Béry compte 12 épiceries santé et 22 boutiques aménagées dans des supermarchés IGA Extra. « À la fin 2016, on devrait être rendus à 40 épiceries et boutiques », relève le directeur général.

L'ouverture de Rachelle-Béry à Granby représente un investissement de 2,5 millions $ et l'embauche d'entre 30 et 40 personnes, selon Daniel Dubé, directeur général de la bannière. — PHOTO JANICK MAROIS

3764115

3770287

centre-ville

L'ouverture du nouveau commerce à Granby a nécessité un investissement de 2,5 millions $ et l'embauche d'entre 30 et 40 personnes, souligne M. Dubé.

Rachelle-Béry se définit comme un supermarché santé qui mise sur les produits bios et naturels. Des produits qui exercent d'ailleurs un attrait de plus en plus important auprès d'un pan grandissant de la population, soucieuse de son alimentation et de sa santé. « Il y a une vague pour ça et nous sommes là pour y répondre », affirme Daniel Dubé.

PRODUITS FRAIS

Près de la moitié de l'épicerie est consacrée aux produits frais (fruits et légumes, viandes, boulangerie) et cuisinés sur place. Un coin bistro permet « aux gens qui veulent manger sur le pouce de le faire sainement », souligne Daniel Dubé. Un service de traiteur est aussi offert.

L'autre moitié du commerce est allouée aux produits d'épiceries et aux suppléments naturels. On y retrouve en outre des bières de micro-brasseries québécoises et une section d'épices, thés et tisanes en vrac.

Les enfants sont invités à adhérer au Club des apprentis bios. Ils reçoivent une carte de membre qui leur permet de recevoir une collation gratuite lorsqu'ils se présentent sur place avec un de leurs parents.

La nouvelle épicerie santé de Granby est la 12e du genre à porter la bannière Rachelle-Béry, qui est dans le giron de Sobeys depuis 2005. Et, selon Daniel Dubé, elle illustre le désir « d'exportation » du concept aux quatre coins de la province.

Pour l'heure, la bannière est surtout présente dans la grande région de Montréal et de Québec. Anecdote : Rachelle-Béry tire son nom de l'intersection à Montréal où elle a vu le jour en 1984, soit celle des rues Rachel et Berri.

« On vise les régions où les agglomérations sont assez grandes pour nous faire vivre, comme Granby, Sherbrooke, Rimouski ou Trois-Rivières », avance le directeur général.

À Granby, Rachelle-Béry ne redoute pas la compétition du supermarché santé Avril. Au contraire, dit Daniel Dubé, les résidants de la région ont une conscience alimentaire très développée, ce qui augmente l'attrait pour la bannière.

Une nouvelle locomotive?

L'ouverture de l'épicerie santé Rachelle-Béry représente une bouffée « d'air frais » pour le centre-ville, estime le président de la Corporation de développement commercial et touristique de Granby et région, Pierre Breton. « Ça comble un grand local vacant depuis longtemps et c'est une très belle bannière qu'on accueille », a-t-il commenté hier. Selon lui, la présence de ce commerce pourrait bien exercer un pouvoir d'attraction sur d'autres entrepreneurs intéressés à s'installer dans ce secteur commercial. Cela encourage aussi la Ville à continuer à investir au centre-ville, estime M. Breton. « On voit que les marchands y croient. D'ailleurs, il y a de beaux projets sur la table en termes de revitalisation du centre-ville », ajoute-t-il. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires du maire Pascal Bonin à ce sujet.

10 OCTOBRE
VOUS MÉRITEZ
DAVANTAGE
DE TEMPS
1555 Boulevard Industriel,
Farnham

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'échange entre Bombardier et Airbus fait réagir

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'échec des discussions entre Bombardier et Airbus entourant le programme d'avions CSeries a eu des échos à l'Assemblée nationale, où le gouvernement Couillard a refusé de s'inquiéter.

Le ministre de l'Économie, Jacques Daoust, a prudemment répété, hier, que Québec serait présent dans le cas où le constructeur d'avions et de trains demanderait de l'aide, ce qu'il n'a pas encore fait, a-t-il ajouté.

« Je sais qu'on est en fin de fabrication de cet appareil et il y a eu des dépassements (de coûts et d'échéancier) comme dans le développement de tous ces genres d'appareils », a affirmé M. Daoust.

Bombardier et Airbus ont confirmé mardi soir avoir eu des discussions, précisant qu'elles étaient terminées.

Le géant français du transport aurait donné un coup de main à Bombardier pour compléter le développement de son nouvel avion commercial pouvant transporter de 110 à 160 passagers en échange d'une participation majoritaire dans ce programme.

Bombardier disposait de flux de trésorerie de 4,4 milliards $ US le 30 juin dernier, mais un analyste estime que l'avionneur pourrait être à court de liquidités dès la mi-2016.

M. Daoust n'a pas voulu s'étaler sur les pourparlers entre les deux multinationales concernant une alliance, faisant valoir que celles-ci sont « cotées en Bourse ».

Quant à la possibilité qu'un groupe étranger prenne le contrôle du programme CSeries pour aider Bombardier à affronter ses problèmes de liquidités, le ministre ne s'en formalise pas.

L'important est que le siège social de l'entreprise reste à Montréal, selon lui.

Précision

Le texte concernant le bail emphytéotique octroyé par Bromont, publié en page 5 du journal du 7 octobre, stipulait qu'un comité formé des conseillers Réal Brunelle et Louis Villeneuve puis du directeur général de Bromont, Jean Langevin, est notamment chargé de s'assurer de la conformité des nouvelles esquisses du manège équestre. Or, ce comité a pour mandat de chapeauter la révision de l'entente de gestion et de mise en valeur du site olympique de Bromont.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, LES 8, 9 ET 10 OCTOBRE CHEZ
uniprix
Obtenez
une carte-cadeau Uniprix de 5 $

à l'achat de 25 $* ou plus de presque tout en magasin!
*Montant avant taxes.
À l'exception des médicaments d'ordonnance et en vente libre distribués exclusivement par un pharmacien, l'achat de cartes-cadeaux, billets de loterie, titres de transport, billets Admission ainsi que les achats au comptoir postal et au comptoir Sears.
Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.

arts et culture

GUIBORD S'EN VA EN GUERRE

Une comédie qui fait du bien

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un mélange de flair, de chance et beaucoup de travail assurent la réussite à Kim McCraw qui coproduit avec Luc Déry (micro_scope) le film *Guibord s'en va en guerre*, présenté hier en avant-première à Sherbrooke. La feuille de route de la société de production est remplie de films ayant connu le succès, tels qu'*Incendies*, *Monsieur Lazhar* et *Gabrielle*. En sera-t-il de même pour le plus récent long métrage de Philippe Falardeau?

« Ça fait du bien d'avoir une comédie, dit la productrice originaire de Granby. On a beaucoup tendance à faire des drames au cinéma et à la télévision, mais les gens ont aussi envie d'avoir un peu plus de légèreté. »

« Malgré que ce soit un film qui tourne autour de la politique, c'est un film qui nous fait beaucoup rire, ajoute-t-elle. J'ai accompagné le film dans plusieurs projections et je sais que les gens réagissent super bien. »

L'HUMAIN DERRIÈRE LE POLITICIEN

En plus de rire un bon coup, l'auditoire peut en même temps en apprendre plus sur l'humain derrière le politicien.

« Ce n'est pas juste une satire, ce n'est pas juste un point de vue sur comment la politique va mal. Cet homme-là est plein de bonnes intentions. Ça fait du bien de voir un film qui offre de l'espoir. »

Ce sont tous des aspects qui ont attiré les producteurs, en plus de continuer le travail avec Philippe Falardeau, dont ils ont produit tous les films. « Quand il nous a proposé ce sujet sur un député indépendant qui se retrouve avec la balance du pouvoir, on a trouvé ça assez *trippant*. Qu'est-ce qu'il va faire ? Il va voter pour ou contre la guerre ? Il y a plusieurs enjeux autour d'un tel choix. Pour nous, c'était ce qui nous attiré, de faire un film différent sur la politique avec de l'humour et un regard intelligent sur notre société d'aujourd'hui. »

DES COUPS DE COEUR

D'autant plus que, comme elle doit lire le même scénario une quinzaine de fois au moins et qu'elle doive participer à chaque étape de sa réalisation, elle s'assure d'aimer l'histoire et le sujet doit l'intéresser.

« Quand tu sais que tu travailles cinq ans sur le même projet avec une équipe, tu veux que le projet te parle dès le départ, évoque la productrice. C'est toujours des coups de cœur et parce que le sujet est important à partager. »

Guibord, guidé par son stagiaire haïtien, découvrira tous les intérêts individualistes et sociétaux en faveur ou en défaveur d'une guerre. Par exemple, pour un mineur sans emploi parce que sa mine est fermée, voudra que le Canada aille en guerre, ce qui lui assurerait un travail.

La sortie à quelques jours du scrutin fédéral est un hasard, assure-t-elle. L'équipe s'est tout de même questionnée quant à la date de sortie, craignant que le public ne veuille plus entendre parler de politique.

« Il avait envie d'explorer sur le temps, sur la perception qu'on en a. Il a beaucoup étudié sur le sujet, donc il a eu envie de faire un film sur ça. Ça ne sera pas un film grand public, mais ce sera certainement un film qui va faire beaucoup réfléchir. »

Sa sortie est prévue pour le début 2016.

Le film sera d'ailleurs à l'affiche dès demain au cinéma Élysée de Granby.

Le prochain projet présenté par micro_scope est le film *Endorphine*, mettant en vedette Sophie Nélisse, Mylène Mackay, Monia Chokri, Anne-Marie Cadieux et Stéphane Crête.

Le film, réalisé par André Turpin, l'homme derrière *Un crabe dans la tête*, propose une réflexion sur la perception du temps.

« Ce n'est pas juste une satire, ce n'est pas juste un point de vue sur comment la politique va mal. Cet homme-là est plein de bonnes intentions. Ça fait du bien de voir un film qui offre de l'espoir. »

— Kim McCraw

Un mélange de flair, de chance et beaucoup de travail assurent la réussite à Kim McCraw qui coproduit le film *Guibord s'en va en guerre*, mettant en vedette Patrick Huard et Irdens Exantu. — PHOTO RENÉ MARQUIS, LA TRIBUNE

NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS!
MAINTENANT AU 200, RUE CARTIER, GRANBY
Venez nous voir dans nos nouveaux locaux
SANS GLUTEN / SANS LACTOSE
ÉPICERIE ET DISTRIBUTEUR
450 991-2200
info@sansglutensanslactose.com · www.sansglutensanslactose.com
3765033

Derrière chaque sourire se cache une personne
DENTUROLOGISTES
✦ Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
✦ Protecteurs buccaux
Disponibilité de soir • Consultation gratuite
450 372-5928
27, rue Elgin, bureau 1, Granby
Marion Bélair, d.d
Yvan Paré, d.d
3790974

PLOMBERIE CARIGNAN INC.
Résidentiel | Commercial | Industriel
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
Inspection par caméra | Localisation de bris
Nettoyage haute pression | Drainage | Excavation
Jean-Yves Carignan
www.PlomberieCarignan.com
450.378.7473
3769116

MÉGA PROJET COMMERCIAL À GRANBY

Autre report de l'audience à la CPTAQ

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La MRC de la Haute-Yamaska devait se présenter la semaine prochaine devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier du mégaprojet commercial La Place du marché, au nord-ouest de la ville de Granby. Mais elle a déposé une nouvelle demande de remise; demande qui lui a été accordée mardi.

La MRC a maintenant jusqu'au 15 novembre pour solliciter une réinscription au rôle de rencontre publique de la CPTAQ, indique le procès-verbal de la demande de remise dont *La Voix de l'Est* a obtenu copie.

Il s'agit d'un nouveau délai dans ce dossier, piloté par la MRC car cette dernière souhaite exclure de la zone agricole une partie du territoire de la Ville de Granby d'une superficie de 23,11 hectares.

En début d'année, un premier délai avait été demandé, la MRC souhaitant peaufiner son argumentaire.

L'endroit, situé au nord du boulevard David-Bouchard, en face du cinéma Élysée, pourrait accueillir plusieurs magasins à grande surface et un hôtel axé sur le tourisme d'affaires. — ILLUSTRATION ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Cette fois-ci, la remise de l'audience est justifiée par le fait que de nouvelles informations ont été découvertes en lien avec un des sites alternatifs proposés par la Commission, a expliqué hier le promoteur du projet commercial, l'architecte granbyen Denis Favreau.

« Ça fait en sorte que le site n'est pas valable et ça renforce notre position », a commenté hier M. Favreau.

Ces informations ont été transmises à l'UPA et, de ce fait, un délai supplémentaire est nécessaire pour l'examen de l'ensemble du dossier, affirme M. Favreau.

CONFIANT

Selon le promoteur, la Place du marché entraînerait des investissements de 100 millions $ et permettrait la création de 500 emplois.

L'endroit, situé au nord du boulevard David-Bouchard, en face du cinéma Élysée, pourrait accueillir plusieurs magasins à grande surface et un hôtel axé sur le tourisme d'affaires.

Le dossier chemine dans la région depuis 2011. Denis Favreau affirme être toujours « confiant » de le voir aboutir. Même si le contexte économique est plus difficile.

« Ce n'est pas facilitant. Mais le projet intéresse déjà plusieurs personnes à qui on a parlé. Il y a des éléments qui n'existent pas dans la région. On ne serait pas en compétition avec quoi que ce soit », affirme le promoteur.

LA CPTAQ PAS CONVAINCUE

La CPTAQ n'est toutefois pas convaincue du bien-fondé de la demande de la MRC. L'an dernier, elle a déposé une orientation préliminaire défavorable au projet. D'où la demande de la MRC afin d'obtenir une rencontre publique avec la CPTAQ.

Le dossier a néanmoins obtenu l'appui de la Ville de Granby, de la MRC de la Haute-Yamaska, de la commission consultative agricole de la MRC, de même que de la commission conjointe des MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi.

L'Union des producteurs agricoles a pour sa part manifesté son opposition au projet d'exclusion de la zone agricole.

OlalaVR
Location, pièces, vente, entreposage
www.olalavr.com • info@olalavr.com
745, rue Lakeside, Foster (Québec)
Pierre Fournier
Tél. : 450 920-0929
3820340

10 OCTOBRE
VOUS MÉRITEZ
DAVANTAGE
D'ARGENT
1555 Boulevard Industriel,
Farnham
3816863

AUX ENCHÈRES
le 20 octobre 20
À VENDRE...
RARE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT!
465-469, RUE DUVERNAY, GRANBY
Situé dans un secteur tranquille, 12 logements entièrement loués.
Locataires de longue date. Revenu annuel potentiel : 54 132 $.
Pour plus d'information et connaître les dates de visites, consultez :
www.contactsi.ca | L'Autre Solution en Immobilier!MC
Tél. : 450 923-9300
Société immobilière Contact inc., Agence immobilière
3829739

EN BREF

Séances télévisées: difficultés techniques

GRANBY — Dans la foulée de la conversion des séances du conseil municipal de Granby en haute définition, MAtv a éprouvé des difficultés techniques sur le plan sonore lors de la diffusion de la séance de lundi dernier. Comme les séances du conseil sont maintenant accessibles en ligne, les citoyens qui souhaitent visionner la séance du 5 octobre peuvent le faire dès maintenant en se rendant sur le site web de la Ville au ville.granby.qc.ca sous l'onglet Ville, conseil municipal, a laissé savoir hier l'administration municipale par voie de communiqué. Tout est mis en œuvre pour que la situation soit rétablie pour les prochaines séances, est-il précisé. **LA VOIX DE L'EST**

Pour localiser les véhicules municipaux

GRANBY — Le conseil municipal de Granby a accordé un contrat de 72 465 $ à Isaac Instruments de Chambly pour ajouter 40 véhicules au système de télémétrie véhiculaire. « Ça va nous permettre de géolocaliser tous les véhicules de la flotte municipale. Nous allons pouvoir savoir en temps réel où se trouvent les véhicules municipaux. Par exemple, pour le déneigement, nous allons savoir où la pelle touche à terre, où le camion met du sel et où il arrête d'en mettre », a illustré le maire Pascal Bonin. Dans les prochaines années, les données recueillies pourront être transmises aux citoyens, ce qui permettra à la Ville d'emprunter au concept des Villes intelligentes. « Ça va permettre une meilleure fluidité entre le public et le privé. Les déneigeurs privés vont entre autres savoir quand la charrue de la Ville est passée », a fait valoir le maire. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

Encore l'austérité pour la santé

700 millions de compressions l'an prochain

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Vous pensiez en avoir fini avec l'austérité budgétaire et les compressions au gouvernement Couillard ? À Québec, bon nombre de ministres le croyaient aussi. Or les ministères de la Santé et de l'Éducation seront lourdement mis à contribution, l'an prochain, pour un nouveau cycle de coupes.

Le Conseil des ministres extraordinaire de lundi dernier a été l'occasion pour le président du Conseil du trésor de faire une mise à jour des cibles de compressions attendues pour l'exercice 2016-2017. À l'imposant ministère de la Santé, Québec réclame en tout, a appris *La Presse*, 700 millions de compressions, dont 400 millions « d'efforts supplémentaires ». Déjà, l'an dernier, le ministère de Gaétan Barrette avait trouvé un milliard d'économies.

Pour l'Éducation, autre poste important, la commande est moindre, quelque 200 millions. Le ministère de François Blais avait durement écopé pour l'exercice 2015-2016, avec une croissance des dépenses plafonnée sans ménagement à 0,2 % pour l'exercice en cours.

Pour l'ensemble du gouvernement, Québec doit trouver 1,2 milliard de dépenses à sabrer pour l'année financière 2016-2017, alors qu'on se rapprochera de l'échéance électorale de l'automne 2018. Or, la commande du Conseil du trésor est loin d'être passée comme une lettre à la poste. Le ministre Coiteux doit même revenir après la semaine de congé parlementaire, la semaine prochaine, avec des chiffres révisés, à la suite des plaidoyers de ses collègues du Conseil des ministres.

Pour bien insister sur l'importance de satisfaire à ces nouvelles exigences, le premier fonctionnaire, le secrétaire général Roberto Iglesias entend convoquer les sous-ministres de la Santé et de l'Éducation, Michel Fontaine et Sylvie Barcelo, pour s'assurer que les compressions réclamées seront mises en œuvre. Pour l'instant, « il en manque un peu ». Les réformes importantes imposées par le ministre Barrette à la Santé tardent à donner les économies attendues, explique-t-on.

En tout, ce sont des coupes de 1,2 milliard que doit pratiquer le gouvernement pour assurer son équilibre budgétaire l'an prochain. Une fois les économies en poche à la Santé et à l'Éducation, le reste de l'opération est moins douloureux. On taillera dans une série de programmes de développement économique, secteur où les chevauchements sont nombreux. Il y a aussi des économies à faire dans les programmes du ministère des Affaires municipales, explique-t-on. Le ministère de la Famille sera épargné, lui qui a déjà réalisé des économies importantes.

Derrière les portes closes, le ministre des Finances, Carlos Leitao, n'a pas donné la date visée pour le dépôt de son bilan sur les finances publiques attendu en novembre.

Le président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux, doit revenir après la semaine de congé parlementaire avec des chiffres révisés, à la suite des plaidoyers de ses collègues du Conseil des ministres. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

Avec elle, je marque toujours des points

La carte SAQ Inspire, c'est faire le plein de contenus inspirants et de points en tout temps. Êtes-vous prêt à vivre l'expérience SAQ Inspire ?

Inscrivez-vous dès maintenant en succursale ou en ligne dans SAQinspire.com.

Certaines conditions s'appliquent. Détails dans SAQ.com et SAQinspire.com

18+
La modération a bien meilleur goût.
Éduc'alcool

SAQ inspire

SAQ

3819925

SiriusXM

LES RECRUES DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT

LIQUIDATION TOTALE

VISEZ HAUT, SAUF POUR NOS PRIX.

Prix de départ du modèle Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2015 montré : 33 550 $**

JEEP CHEROKEE 2015

FINANCEMENT À PARTIR DE :

0 %‡ JUSQU'À 72 MOIS

AJAC
www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
PRIX DU VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE
JEEP CHEROKEE 2014

Prix de départ du modèle Jeep Grand Cherokee Summit 4X4 2015 montré : 64 850 $**

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 2015

À PARTIR DE :

40 495 $‡

LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

ET

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE : **485 $‡** PAR MOIS @ **3,49 %‡**
FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
POUR 96 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

OU PASSEZ AU MODÈLE **SUMMIT** ET OBTENEZ
MOTEUR V6 ECODIESEL DE 3,0 L SANS FRAIS
VALEUR DE 4 995 $★

JEEP PATRIOT 2015

OBTENEZ

5 000 $ EN REMISES JEEP*

SUR LES MODÈLES JEEP PATRIOT 2015 SÉLECTIONNÉS

Prix de départ du modèle Jeep Patriot Limited 4X4 2015 montré, incluant les remises Jeep de 5 000 $: 28 145 $**

Prix de départ du modèle Jeep Renegade Trailhawk 4X4 2015 montré : 32 850 $**

LE TOUT NOUVEAU JEEP RENEGADE SPORT 2015

*LE PETIT VUS LE PLUS COMPÉTENT AU PAYS^*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE : **116 $‡ @ 3,49 %‡** AUX DEUX SEMAINES
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.
POUR 96 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

ET

À PARTIR DE : **20 995 $‡**
LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT.

Caractéristiques

- **Transmission automatique à 9 vitesses disponible**
- Moteur turbo de 160 chevaux, 4 cylindres en ligne évolué de 1,4 L muni d'un système MultiAir^MD
- Centre multimédia Uconnect^MD 3.0 avec 4 haut-parleurs, port USB et prise auxiliaire
- Télédéverrouillage à distance
- Vitres et portes à commande électrique
- Commandes audio sur le volant
- Sept sacs gonflables
- Et beaucoup plus !

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | DODGE | JEEP® | RAM DU QUÉBEC

jeep.ca/offres

CHRYSLER DODGE Jeep RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, *, ±, **, ★. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 1er octobre 2015 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Jeep Grand Cherokee Laredo 4X4 2015 (WKJH74 + 23E)/Jeep Renegade Sport 4X2 2015 (BUTL74 + 21A), respectivement : **40 495 $/20 995 $.** Les prix d'achat comprennent les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2015 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Les remises Jeep de 5 000 $, qui consistent en une remise au comptant, sont applicables sur les modèles Jeep Patriot 2015 sélectionnés (excluant les modèles Jeep Patriot Sport 2015). ± Les taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 72 mois (modèles Jeep Cherokee 2015) et à partir de 3,49 % jusqu'à 96 mois (modèles Jeep Grand Cherokee 2015 et Jeep Renegade 2015) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles Jeep 2015 sélectionnés susmentionnés. Exemples : Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2015 (KLJH74 + 24E + MYA) avec un prix d'achat de **33 550 $**, financé à un taux de 3,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 115,74 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 33 550 $. Jeep Grand Cherokee Laredo 4X4 2015 (WKJH74 + 23E) avec un prix d'achat de **40 495 $**, financé à un taux de 3,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 115,74 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 46 469,76 $. Jeep Renegade Sport 4X2 2015 (BUTL74 + 21A) avec un prix d'achat de **20 995 $**, financé à un taux de 3,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 115,74 $, des frais de crédit de 5 974,76 $ et une obligation totale de 24 073,92 $. ** Prix de départ du modèle Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2015 (KLJH74 + 24E + MYA) montré, incluant un boni au comptant de 1 000 $ (déduit du prix négocié après l'application des taxes) : 33 550 $. Prix de départ du modèle Jeep Grand Cherokee Summit 4X4 2015 (WKJT74 + 23R) montré : 64 850 $. Prix de départ du modèle Jeep Renegade Trailhawk 4X4 2015 (BUJH74 + 27E) montré : 32 850 $. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ★ Remise au comptant applicable sur les modèles Jeep Grand Cherokee 2015 neufs sélectionnés équipés du moteur V6 EcoDiesel de 3,0 L, disponible uniquement sur les modèles Overland et Summit : 4 995 $. Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire participant pour obtenir les détails et conditions. ^ Le petit VUS le plus compétent au pays est basé sur les données historiques canadiennes des concurrents pour les VUS de catégorie B à carrosserie monocoque selon la segmentation Petits multisegments et Petits VUS (années modèles 1985-2014) de *WardsAuto*. Meilleures compétences 4X4 dans la catégorie selon les VUS Jeep de catégorie B offrant un mécanisme de transfert (PTU) à rapport inférieur avec rapport à très forte démultiplication de 20 à 1, compétences 4X4 avec rapport inférieur. ® Jeep est une marque déposée de FCA US LLC utilisée sous licence par FCA Canada Inc. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM**

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **FRANÇOIS BEAUDOIN** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

COMMENTAIRE

Harper chez les Verts ? Pincez-moi SVP !

GILBERT LAVOIE
opinions@lavoixdelest.ca

Les conservateurs sont prêts à nous faire courir le risque permanent d'un déversement de pétrole dans le fleuve Saint-Laurent, mais ils s'inquiètent d'un déversement contrôlé et temporaire des eaux usées de Montréal dans le même plan d'eau…

Admettez que cette préoccupation soudaine pour la protection de l'environnement n'est pas très crédible. La saute d'humeur de Denis Coderre et le scepticisme du gouvernement Couillard dans ce dossier sont donc fort compréhensibles. Stephen Harper paie le prix pour l'indifférence notoire qu'il a manifestée envers les questions environnementales depuis qu'il est au pouvoir.

Question : où donc va le PQ dans cette histoire ? Alors que Gilles Duceppe se range du côté de l'administration Coderre, les péquistes dénoncent l'autorisation donnée à la ville de Montréal par David Heurtel. Le chef du Bloc réclame lui aussi que les études menées par les autorités responsables soient rendues publiques, mais il donne le bénéfice du doute à la Ville de Montréal et signale qu'Ottawa n'a pas les mêmes exigences en Ontario et en Colombie-Britannique.

« Êtes-vous d'accord avec M. Coderre qui accuse les conservateurs et les autres partis de faire des petits points politiques dans ce dossier ? » lui ont demandé hier les journalistes.

— « Je pense que oui, parce que c'est deux poids, deux mesures » a répondu le chef du Bloc.

Or dans le cas présent, accorder le bénéfice du doute à Denis Coderre équivaut à accréditer la décision de David Heurtel.

Tout le monde s'entend sur un point : ce n'est pas agréable d'avoir à déverser ces eaux usées dans le fleuve. Mais au-delà du débat politique sur le sujet, la somme des experts qui se sont prononcés hier sur le sujet semble donner raison à la Ville de Montréal. S'il y a des arguments contraires ou des alternatives crédibles, les gens, les experts et les gouvernements concernés auraient intérêt à les soumettre sans délai.

Pour le reste, cet épisode a démontré une fois de plus les problèmes de communication du ministre David Heurtel. À chaque fois qu'il se retrouve au cœur d'une controverse, il semble pris de court et n'est pas convaincant. Philippe Couillard, qui apprécie les talents de communicateur des Gaétan Barrette, Martin Coîteux et Pierre Moreau, aura sans doute un autre poste à offrir à M. Heurtel lors de son prochain remaniement ministériel.

•••

OPPORTUNISME POLITIQUE ?

Bien sûr qu'il y a une grande dose d'opportunisme politique dans la décision de Philippe Couillard de déclencher des élections complémentaires dans quatre circonscriptions le 9 novembre. La raison invoquée par le premier ministre, soit la tenue du conseil général du PLQ à la mi-novembre, est un faux prétexte. Les libéraux veulent prendre les autres partis de vitesse. L'apparition des affiches libérales dans la nuit d'hier dans la circonscription de Saint-Henri-Sainte-Anne en est la démonstration évidente. Une démonstration d'autant plus cavalière qu'elle est le fait de l'ancienne présidente de la CAQ, Dominique Anglade, qui a fait le saut au PLQ. La surprise est telle que le parti de François Legault attendra après les élections fédérales pour poser ses affiches. Tout un changement par rapport à l'empressement de la CAQ dans Chauveau après le départ de Gérard Deltell. Un changement qui montre que François Legault n'a aucun espoir dans Saint-Henri-Sainte-Anne.

Quant aux libéraux, ils veulent régler ces élections complémentaires plus tôt que tard, au cas où les choses tourneraient mal avec les syndicats, ou que l'économie se détériore. Aussi simple que ça.

LA VOIX DES LECTEURS

Allons directement AUBUT : que pouvons nous faire ?

DSK, Cloutier, Gomeshi, Cosby, Aubut… Qu'ont-ils tous en commun ? Le Pouvoir. À cette liste pourraient s'ajouter certains membres de la GRC, de la colline parlementaire, de l'armée canadienne, des professeurs de l'UQAM… Alouette.

Encore une fois, l'histoire se ressemble et se répète : des cas de harcèlement sexuel font la manchette. À la tête : Marcel Aubut. Les victimes : les femmes de son entourage. Tout le monde le savait, « y parait ». Le comité olympique lui avait même demandé de « changer » dans une lettre lui étant adressée. Cette lettre qui lui dicte ce qu'il ne doit plus faire… Exemple : cesser de « toucher » les employées, de faire devant elles des « allusions sexuelles » ou de les « embrasser ». Ça, c'était en 2011. Nous sommes en 2015 et ça semble ne pas s'être arrêté. Sentiment d'impuissance.

Comme les personnes en place qui devaient faire leur travail n'ont sensiblement pas fait grand-chose, comme la plupart du temps auprès des gens de pouvoir, une question se pose. Avons-nous une alternative dans ce genre de situation ? Comment pourrions-nous épauler et soutenir les victimes ? Comment pourrions-nous faire cesser ce harcèlement sexuel ?

C'est toujours la même chose quand il s'agit d'hommes bien placés, d'hommes de pouvoir, d'hommes qui font du harcèlement sexuel… On a peur. Pas juste les victimes ; tout le monde autour a peur, tout le monde se tait.

Ce que nous voulons apporter aujourd'hui, c'est que lorsque l'agresseur est un monsieur Tout-le-Monde, il peut paraître plus facile de prendre position. Un exemple très concret ; si ton voisin fait des remarques déplacées à ta femme, probablement que tu ne te gêneras pas pour le remettre à sa place.

Mais si c'est ton grand patron qui fait la même remarque à sa secrétaire et que tu en es témoin, il se peut que tu décides de ne rien dire. Pourquoi donc ? Parce que tu te dis que ça ne te regarde pas, parce que ce n'est pas ta femme ? Parce que tu as peur que ton grand patron ne trouve pas ça bien agréable de se faire remettre à sa place par son petit employé sur qui il a beaucoup de pouvoir ? Parce que tu as peur que ça nuise à ta réputation, à tes chances de promotion, à ton choix de vacances, à ton emploi tout court ? Et, pour mieux avaler notre pilule, on en arrive à se dire qu'il est comme ça, c'est un homme à femmes, et on essaie de normaliser.

Le CALACS de Granby vous invite à prendre position dans toutes les situations de harcèlement sexuel qui se présentent autour de vous. Pourquoi ? Parce que la problématique de la violence sexuelle, ça nous concerne tous. Si tout le monde prend position, le message va être très clair : le harcèlement sexuel, c'est inacceptable, dans tous les cas !

Sophie Labrie,
pour le CALACS Granby

VICTIMES DE LAC-MÉGANTIC

Le CP pourrait accepter l'entente d'indemnisation

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien Pacifique (CP) serait prêt à endosser l'entente d'indemnisation des victimes de la tragédie de Lac-Mégantic s'il obtenait d'abord certaines garanties juridiques.

Les avocats de la défunte société ferroviaire Montreal Maine and Atlantic (MMA), responsable du train qui a déraillé le 6 juillet 2013, ont déposé plus tôt cette semaine au tribunal une requête visant à modifier certaines conditions de l'entente qui prévoit des indemnisations de 450 millions $ pour les victimes ou leurs proches.

Andrew Adessky, de la firme Richter, contrôleur judiciaire nommé par la cour pour gérer la faillite de la MMA, a indiqué hier que le Canadien Pacifique serait prêt à accepter l'entente si on lui garantissait une certaine protection juridique dans le cas où le transporteur serait poursuivi par d'autres créanciers ou par des victimes du déraillement, qui a fait 47 morts en Estrie.

Le CP est le seul acteur de ce dossier qui a refusé de participer à l'entente d'indemnisation conclue par les autres intervenants. Le transporteur ferroviaire a annoncé l'été dernier qu'il ferait appel de la décision du juge Gaétan Dumas, de la Cour supérieure, qui a entériné l'entente.

Les autres entreprises concernées ont accepté de participer au fonds d'indemnisation des victimes en échange de l'assurance qu'elles seraient ensuite dégagées de toute responsabilité juridique. Le CP, lui, s'est opposé à l'entente parce qu'il craint de ne pouvoir se défendre adéquatement contre d'éventuelles poursuites intentées plus tard par certaines de ces entreprises dégagées de toute responsabilité.

Le juge Dumas devrait entendre la nouvelle requête de la firme Richter ce matin, au palais de justice de Granby.

Le CP serait prêt à endosser l'entente d'indemnisation des victimes de la tragédie s'il obtenait certaines garanties juridiques. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

NOUS PAYONS
DEUX FOIS LA TPS!*
SUR TOUS LES PNEUS DE MARQUES GOODYEAR[MD] ET DUNLOP[MD]
DU 5 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE 2015

OBTENEZ DES RABAIS** ALLANT JUSQU'À + 100 $
à l'achat de 4 pneus sélectionnés Goodyear ou Dunlop. Offre valable sur les achats faits entre le 1er octobre et 31 décembre 2015.
Tous les renseignements chez votre détaillant.

50 Milles en primes AIR MILES
à l'achat d'un ensemble de 4 pneus d'hiver sélectionnés

HIVER	RABAIS
Ultra Grip 8 Performance	100 $
Ultra Grip[MD] SUV ROF	100 $
Ultra Grip[MD] + SUV 4x4	100 $
Eagle[MD] Ultra Grip[MD] GW-3[MC]	80 $
Eagle[MD] Ultra Grip[MD] GW-3[MC] ROF	80 $
SP Winter Sport 4D[MD]	80 $
SP Winter Sport 4D[MD] ROF	80 $
Ultra Grip Ice WRT	80 $
SP Winter Sport 3D[MD]	60 $
SP Winter Sport 3D[MD] ROF	60 $
Winter Maxx	60 $
Grandtrek[MD] SJ6[MC]	40 $
Ultra Grip Winter	40 $
Winter Maxx SJ8	40 $

Consultez la liste des rabais offerts et des pneus admissibles sur goodyear.ca

CENTRE DU PNEU RSR
PNEUS ET MÉCANIQUE
MEMBRE DU RÉSEAU TIRECRAFT
156, route 112, St-Césaire
450 469-2030 • info@pneusrsr.com

*Offre Deux fois la TPS en vigueur du **5 au 12 octobre 2015** à l'achat de pneus sélectionnés de marques Goodyear et Dunlop seulement. Le détaillant participant déduira du prix d'achat l'équivalent de 2 fois la TPS, établi selon les prix de vente déterminés par le détaillant participant pendant la promotion. Le détaillant participant a, seul, la responsabilité de déterminer le prix de vente des pneus, sans l'avis de Goodyear.

** L'événement GOODYEAR PNP no 3 Bravez l'hiver est un rabais par remise postale du fabricant. Les rabais sur les pneus Goodyear et Dunlop sélectionnés s'adressent uniquement aux consommateurs. Pour bénéficier de cet événement, vous devez acheter vos pneus admissibles **entre le 1er octobre 2015 et la fin de la promotion le 31 décembre 2015**. Un coupon par facture. Les rabais ci-dessus sont en vigueur à l'achat de quatre pneus. Les rabais sont offerts proportionnellement par pneu **à l'achat d'au moins quatre et d'au plus six pneus** par facture. Le consommateur doit remplir le formulaire en ligne et télécharger la facture OU envoyer une copie de la facture par la poste accompagnée du coupon-rabais à l'adresse imprimée sur le coupon au plus tard le **31 janvier 2016**, le cachet de la poste faisant foi. L'offre ne s'adresse qu'aux résidents du Canada et n'est valable que sur les achats de pneus effectués chez un détaillant canadien participant Goodyear qui tient un commerce de détail au Canada. Le rabais par remise postale NE peut être jumelé à aucun autre rabais du fabricant. Les rabais ne s'adressent qu'aux consommateurs et ne s'appliquent pas aux ventes interentreprises ou faites aux comptes nationaux. Le détaillant participant Goodyear a seul, la responsabilité de déterminer le prix de vente des pneus, sans l'avis de Goodyear. Visitez goodyear.ca ou le détaillant participant pour tous les détails.

Goodyear se réserve le droit de remplacer une carte Prépayée MasterCard[MD] par un chèque de valeur égale. Tout rabais frauduleux ne sera pas respecté et son auteur peut être traduit en justice. Goodyear n'est pas responsable des demandes de rabais non conformes ou perdues, en retard, illisibles, insuffisamment affranchies ou non distribuables. Les demandes de rabais non conformes ne seront pas respectées, reconnues ou retournées. Nul si interdit, taxé ou restreint par la loi. Toute décision de Goodyear (ou ses représentants autorisés) quant à la validité des demandes de rabais est définitive et exécutoire. Cette promotion est sujette aux lois fédérales, provinciales et locales. Conservez une copie de la documentation que vous envoyez.

Les cartes sont émises par Citibank Canada en vertu d'une licence accordée par MasterCard International et gérées par Citi Prepaid Services. Goodyear n'est pas associée à MasterCard. Les cartes Prépayées MasterCard ne donnent pas accès à des espèces mais elles peuvent être utilisées partout où les cartes de débit MasterCard sont acceptées. Chaque fois que vous utilisez la carte Prépayée, le montant de la transaction sera déduit de votre solde disponible. La carte sera émise uniquement au nom qui se trouve sur le formulaire de remboursement.

La carte Prépayée est valide pour une durée de six (6) mois, et est sujette aux lois en vigueur. La carte Prépayée n'est pas transférable et est non remboursable. Les modalités s'appliquent à la carte Prépayée. Consultez la carte Prépayée pour connaître les détails.

[MD/MC] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Goodyear Canada inc.

[MD] Marque déposée de MasterCard International inc.

©2015 Goodyear Canada inc. Tous droits réservés.

GOODYEAR CONDUIRE EN GRAND

3815939

CENTRE VIDEO-JEUX
10 000 JEUX VIDÉO ET DVD
ON RÉPARE LES CONSOLES DE JEUX/CD/DVD
IPOD- IPAD-TABLETTES-DVD
JEUX-CONSOLES
350 ST-JACQUES, GRANBY
450 378-6499 (DANS LE MAXI, 7 JOURS SUR 7)
VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT

3789934

10 OCTOBRE
VOUS MÉRITEZ
DAVANTAGE
DE MARQUES
1555 Boulevard Industriel, Farnham

3816869

PROCÈS DE GUY TURCOTTE

Rien n'annoncait le drame, selon des témoins

La Presse Canadienne

SAINT-JÉROME — Rien dans le comportement de Guy Turcotte ne laissait présager qu'il tuerait ses deux enfants le 20 février 2009, ont déclaré des témoins au procès de l'homme accusé du meurtre d'Olivier et d'Anne-Sophie.

Martin Nolet, un agent immobilier, a relaté hier au jury du procès criminel les démarches qu'il a faites en février 2009 avec l'accusé pour l'achat d'une maison.

Selon lui, Guy Turcotte était content de l'offre faite le 15 février sur une maison à proximité de la résidence de son ex-conjointe, pour que cela soit plus facile pour les enfants, Olivier, âgé de 5 ans, et Anne-Sophie, 3 ans.

Lors de l'une des rencontres avec Guy Turcotte au début de février pour visiter des maisons, ce dernier s'était brièvement épanché sur ce qu'il vivait.

« Il était positif pour la maison, mais a dit que la séparation était douloureuse et qu'il était en colère contre Isabelle », a témoigné M. Nolet.

Isabelle Gaston, son ex-conjointe et mère des enfants, avait entamé une relation extra-conjugale avec Martin Huot, un ami du couple.

« Il a mentionné qu'il s'agissait d'un ami personnel et il trouvait dur de se faire tricher avec un ami personnel », a rapporté M. Nolet.

Le soir du double meurtre, le 20 février 2009, M. Nolet a reçu un message téléphonique de l'accusé, vers 20 h 30, qui l'informait qu'il ne pourrait être présent pour l'inspection de la propriété, prévue pour le lendemain, un samedi, vers midi.

Le message a été joué dans la salle de cour pour le jury. On y entend Guy Turcotte parler d'une voix calme et posée, d'un débit normal, s'excuser et remercier avant de raccrocher.

Rencontré par les policiers par la suite, M. Nolet leur a dit trouver « inconcevable » que Guy Turcotte ait tué ses enfants, parce qu'il venait tout juste de le voir.

« Rien dans son comportement ne laissait présager cela », est-il écrit dans sa déclaration.

Nathalie Lemelin travaillait à l'hôpital de Saint-Jérôme avec l'accusé depuis six ans et était de service avec lui le 20 février.

Cette journée-là, une nouvelle salle de soins avait été installée et M^me^ Lemelin l'avait montrée à Guy Turcotte en milieu d'après-midi et il s'était dit content de l'organisation. Elle a dit n'avoir rien remarqué de spécial, qu'il était « normal, comme d'habitude ».

Elle n'avait pas remarqué de changements au cours des semaines précédentes non plus.

Par contre, le chef de service de cardiologie, Jean Gauthier, a assisté à la même réunion du service que Guy Turcotte, la veille du drame. L'accusé n'avait pas sa bonne humeur habituelle, a-t-il témoigné.

Il a ajouté qu'il le trouvait amaigri récemment, triste, et qu'il ne parlait pas beaucoup. Il était au courant de sa séparation d'avec Isabelle Gaston.

Le vendredi 20 février, avant de quitter pour la fin de semaine, Guy Turcotte a toutefois laissé sa liste de patients comme à l'habitude pour le cardiologue qui prendrait la relève de la garde des patients. Il s'agissait de M. Gauthier, qui a précisé que les patients ont été bien traités lors de cette dernière semaine de l'accusé.

Tout le personnel médical de l'hôpital de Saint-Jérôme qui a témoigné a louangé Guy Turcotte, le qualifiant d'excellent médecin, apprécié des patients comme du personnel.

UN MESSAGE D'AU REVOIR

Guy Turcotte a aussi laissé un message sur la boite vocale de sa collègue Nathalie Lemelin, le 1^er^ mars, soit un peu plus d'une semaine après la mort des enfants.

Dans celui-ci, l'accusé, calme, commence par s'excuser « pour tout le chiard que je vous fais ».

Puis, méthodique, il indique à M^me^ Lemelin d'aller dans un tiroir de son bureau chercher un reçu pour un congrès, car il veut se faire rembourser pour le coût de l'événement. Il demande à un autre de lui refaire un chèque, car le dernier n'a pas été encaissé.

« Parce que je vais avoir ben des avocats à payer », explique-t-il.

Il lui demande aussi de mettre de côté sa facturation et ses souliers, car quelqu'un ira éventuellement les chercher.

Il la remercie ensuite pour son sourire et sa présence.

« Je lègue ma calculatrice à Marie-Josée », dira-t-il avant de lui laisser des messages d'appréciation pour bon nombre de collègues.

« Ce n'est pas son timbre de voix habituel, a dit M^me^ Lemelin au procès. Il est moins joyeux que d'habitude. »

Le procès est suspendu jusqu'à mardi prochain.

Rien dans le comportement de Guy Turcotte (photo) ne laissait présager qu'il tuerait ses deux enfants le 20 février 2009, ont déclaré des témoins à son procès. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

3824016

LA MEILLEURE ÉNERGIE, C'EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS

LES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉALISÉES AVEC NOS CLIENTS ENTRAÎNERONT UNE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE ÉQUIVALANT À 172 000 VOITURES DE MOINS SUR LA ROUTE CETTE ANNÉE.

Benjamin Gauthier
Technicien, Réseau gazier
Gaz Métro

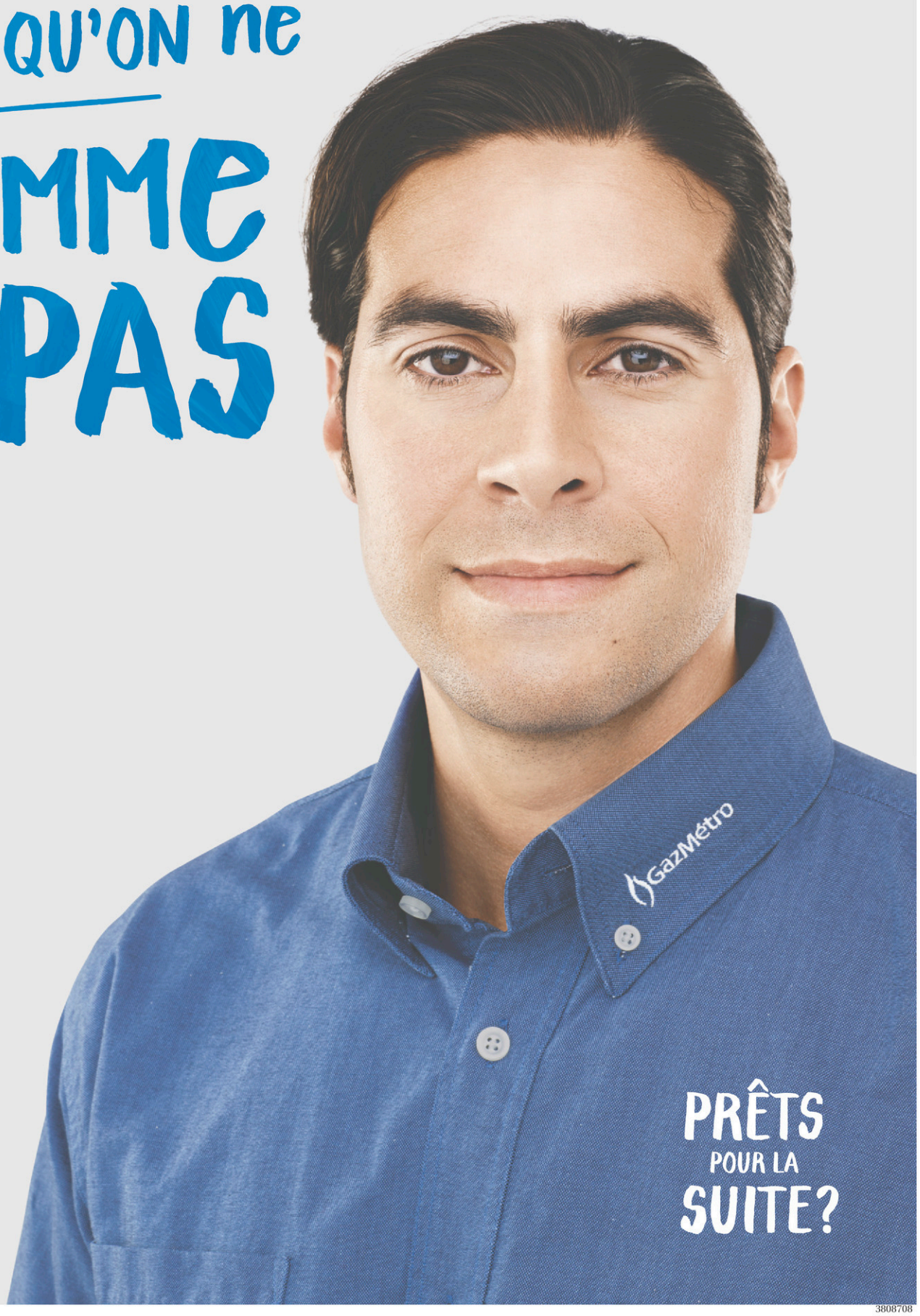

GazMétro

3808708

Musique au Cœur : Samedi 3 octobre. Avec le Père André Daigneault. Debussy « La mer » 9 h à midi. Contribution volontaire.

Café-Rencontre: Mercredis 7 et 21 octobre de 19 h à 21 h.
Être catho: Fierté ou inconscience?
Avec Denis Charest. Contribution libre

Série de 10 rencontres sur le Deuil: Mardis 6,13,20,27 octobre à 18 h 30 avec Lise Trudeau. Groupe de soutien et d'entraide. 2 X 70$ pour les 10 soirées

Oser la Bienveillance : Du 13 au 15 octobre.
Retraite avec**Lytta Basset,** professeur en théologie.

Conférence-Panel de Marc Pistorio :
Le mercredi 14 octobre de 19 h à 21 h. Sous le thème des relations de couple. Ouvert à tous, aussi aux couples « en devenir » Billet 15$ en prévente et 20$ à la porte.

Art-Symbolique: du 23 au 25 octobre. Croissance personnelle et relationnelle par l'art. Avec les P. Yvon Samson et Bruno Godin, o.ss.t. et Gilbert Racicot

Retraite de couples: du 23 au 25 octobre avec le P. André Daigneault o.ss.t. Sous le thème « M'aimes-tu?» Un temps pour se rapprocher l'un de l'autre. Couple accompagnateur: Ginette Samson et Camille Fortier

Pour toute information ou inscription:
450 372-5125 www.cjpr.ca

Les Trinitaires
CENTRE
Jean-Paul-Regimbal
& Librairie

3823151

Gaudet ◆ Cabanac ◆ Piette
Avocats

LA
CONTINUITÉ
DANS
L'EXCELLENCE

18, rue Court, Granby 450 777-1070
www.gaudetavocats.com

3824929

CONTRACEPTION ET INFECTIONS

Québec étend le champ de pratique des infirmières

JOCELYNE RICHER
La Presse Canadienne

QUÉBEC — Le champ de pratique des infirmières sera étendu à compter de janvier prochain.

Elles pourront dès lors accomplir certains actes jusqu'à maintenant réservés aux médecins, comme de prescrire des contraceptifs ou des médicaments destinés à guérir des infections transmises sexuellement ou par le sang.

Les nouveaux pouvoirs octroyés aux infirmières ont fait l'objet d'une annonce, hier, par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui a dit vouloir pousser encore plus loin l'autonomie des infirmières, dans un contexte d'interdisciplinarité croissante du milieu médical.

Le ministre n'a cependant pas dit dans quelle mesure ces nouvelles responsabilités se traduiraient par un chèque dans la poche des infirmières, alors que se poursuivent les négociations sur le renouvellement de leurs conventions collectives précisant leurs conditions de travail et leur rémunération future.

Chose certaine, les nouveaux actes autorisés vont avoir pour effet d'offrir plus de services aux patients, de faciliter l'accès et de diminuer l'attente, le tout à moindre coût, a observé le ministre.

Le salaire d'une infirmière n'a rien à voir avec les honoraires d'un médecin.

Pour augmenter l'accès aux soins de santé, dans un contexte de compressions budgétaires, le gouvernement doit faire les choses autrement, a expliqué le ministre. « Pour contrôler la croissance des coûts, on n'a pas le choix de distribuer le travail entre les différents professionnels », a commenté le ministre Barrette.

Le ministre québécois de la Santé, Gaétan Barrette. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La brèche pourrait avoir des suites : « le rôle des infirmières doit augmenter » encore plus à l'avenir, a-t-il ajouté.

À court terme, les infirmières pourront également prescrire des analyses de laboratoire, des médicaments pour le traitement des plaies ou d'autres pour cesser de fumer.

Une femme enceinte pourra aussi aller voir l'infirmière, plutôt que le médecin, pour traiter ses problèmes de nausées.

« GAIN MAJEUR POUR LA POPULATION »

Les changements annoncés ont été consignés dans un règlement adopté hier par le conseil des ministres.

L'annonce a été faite en présence du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières, dans le cadre d'une conférence de presse. La présidente de l'ordre, Lucie Tremblay, a parlé « d'un gain majeur pour la population ».

« Il faut célébrer aujourd'hui ce qu'on nous annonce. Il y a une accessibilité accrue qui est gagnée grâce à ce règlement-là », a commenté Mme Tremblay, en soutenant que les compétences des infirmières étaient en général « nettement sous-utilisées » dans le réseau.

La question de l'accroissement des pouvoirs des infirmières est au cœur des revendications de ces dernières depuis des années. Traditionnellement, les infirmières se butaient à la résistance farouche des médecins. Mais cette époque des « silos professionnels » est révolue, a assuré le ministre.

Par ailleurs, Québec a créé par règlement six nouvelles spécialités médicales : l'endocrinologie de la reproduction et de l'infertilité, la géronto-psychiatrie, la médecine interne générale, la pédiatrie du développement, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et la psychiatrie légale. Ces spécialités médicales s'accompagneront d'une formation spécifique.

LOTO QUÉBEC — Résultats du : MARDI 6 OCTOBRE 2015

lotoquebec.com/loteries

TOUT OU RIEN 03 05 06 07 08 09 10 11 13 19 21 24
La Quotidienne 3 287 4 9598

ELDORADO — Nouveau jeu à tout casser! Jusqu'à 10 000 $ en magasin!

Lotto Poker 4 ♢ 4 ♠ 5 ♠ 6 ♡ D ♠
Banco Turbo x2 : 08 13 14 22 23 / 29 30 32 34 35 / 37 38 40 51 52 / 53 59 61 63 68
Sprint Extra 3118923
01 12 29 40 50
Lotto D 4 3 1 4 2 1 6 3
Triplex 08 10 16 22 38
Astro Jour - Mois - Année - Signe : 04 NOVEMBRE 33 TAUREAU
Banco

Banco Jeudi chanceux : Lot 50 % plus gros pour le tirage du 8 octobre seulement!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

3822743

3764074

Quatre élections partielles le 9 novembre

JOCELYNE RICHER ET ALEXANDRE ROBILLARD
La Presse Canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre Philippe Couillard n'a pas perdu de temps pour déclencher quatre élections complémentaires le 9 novembre, même si le scrutin fédéral bat son plein.

Les partis d'opposition sont mécontents, jugeant le geste du premier ministre précipité dans les circonstances.

Légalement, il aurait pu attendre jusqu'en mars prochain, mais il a choisi de procéder rapidement pour faire élire des députés dans les circonscriptions de Saint-Henri-Sainte-Anne, Fabre, Beauce-Sud et René-Lévesque laissées vacantes au cours des dernières semaines.

Avant même le déclenchement officiel des élections et le décret à adopter par le conseil des ministres, le premier ministre a présenté ses quatre candidats aux députés libéraux réunis en caucus, hier matin.

En point de presse, il a rejeté l'idée voulant que la juxtaposition partielle du scrutin fédéral du 19 octobre et des élections québécoises pouvait poser problème pour les électeurs.

« Les gens sont tout à fait capables de faire la part des choses », a dit M. Couillard.

Chose certaine, son parti a une longueur d'avance sur les autres puisque les quatre candidats libéraux, trois femmes et un homme, sont déjà connus et ont pu commencer à faire campagne.

Les autres partis, qui semblent avoir été pris de court par le choix des libéraux de procéder aussi rapidement, n'ont pas encore choisi leurs candidats.

Ce scrutin devrait coûter entre 2 et 3 millions $ aux contribuables.

L'OPPOSITION S'INSURGE

À l'heure actuelle, trois des quatre circonscriptions (Saint-Henri-Sainte-Anne, Fabre et Beauce-Sud) appartiennent au camp libéral, la dernière (René-Lévesque) est considérée comme une forteresse péquiste de la Côte-Nord.

Le chef péquiste Pierre Karl Péladeau a dénoncé le « cynisme » du premier ministre, qui a fait un geste « absolument inapproprié » en déclenchant un scrutin durant une campagne électorale fédérale.

Il a jugé « vraisemblable » que le chef libéral ait voulu ainsi compliquer la vie des militants péquistes qui travaillent présentement à l'élection du Bloc québécois.

Philippe Couillard a déclenché quatre élections complémentaires le 9 novembre, même si le scrutin fédéral bat son plein. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Mécontent lui aussi, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a jugé que le premier ministre Couillard procédait à toute vapeur pour « mêler » les électeurs plongés en pleine campagne fédérale. Un geste « cynique », selon lui.

Un réflexe « paternaliste », a répliqué M. Couillard, qui a justifié son choix par la présence des nouveaux députés au prochain conseil général du Parti libéral du Québec les 14 et 15 novembre.

De son côté, la CAQ limitera ses activités et attendra le lendemain du scrutin du 19 octobre pour afficher ses pancartes.

Le leader parlementaire de la CAQ, François Bonnardel, a renchéri pour dénoncer le fait que les libéraux ont déjà commencé à installer leurs pancartes dans la circonscription montréalaise de Saint-Henri-Sainte-Anne.

La porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, a jugé elle aussi que le déclenchement des complémentaires était précipité. Elle s'est demandé pourquoi le premier ministre n'avait pas attendu la fin du scrutin fédéral.

Québec solidaire présentera des candidats dans les quatre circonscriptions, et croit avoir des chances dans Saint-Henri-Sainte-Anne

DÉPARTS À LA CHAÎNE

La tenue d'élections complémentaires est rendue nécessaire à la suite du départ récent des députés Gilles Ouimet (Fabre), Marguerite Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne), Marjolain Dufour (René-Lévesque) et Robert Dutil (Beauce-Sud).

Depuis l'élection générale d'avril 2014, au total, huit élections complémentaires ont dû être déclenchées.

3816871

3828038

3764220

3769183

EN VIGUEUR DU JEUDI 8 AU MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

RONA L'ENTREPÔT

RONA

MÉGA SOLDE

SAMEDI 10 OCTOBRE SEULEMENT

GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ

DE 15% À 100%

sur tous vos achats en magasin*

de 75 $ ou plus (avant taxes).

*S'applique sur les produits à prix régulier seulement.
Ne peut être combinée à aucune autre offre.

2 JOURS SEULEMENT

samedi 10 et dimanche 11 octobre

50%* DE RABAIS

sur toutes les ampoules DEL UBERHAUS

S'applique aux ampoules vendues en emballage multiple ou à l'unité.
*Sur le prix régulier.

UBERHAUS

Quantités limitées

RABAIS 33%

79¢ pi²

1,19 pi²

ON INSTALLE LES TOITURES

FINANCEMENT DISPONIBLE†

Accord D Desjardins

DÉBUTEZ VOTRE PROJET DÈS MAINTENANT

rona.ca/installation

RBQ 8007-1434-00

À NOS CLIENTS • L'information contenue dans cette circulaire est celle que nous avions au moment de sa préparation. Si, malgré nos soins, des erreurs s'y étaient glissées, un avis sera publié en magasin. Certains articles peuvent différer de l'illustration; la description prévaut. • La sélection des produits et les services offerts varient d'un magasin à l'autre. Nous sommes parfois dans l'obligation de changer les spécifications d'un produit ou de le substituer. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. • **Prix payez et emportez jusqu'au 14 octobre 2015.** Les taxes à la consommation fédérale et provinciale ne sont pas comprises dans nos prix. La garantie de prix RONA ne s'applique pas aux commandes spéciales, aux soldes de liquidation, de fin de saison ou de faillite, à la main-d'oeuvre lors des installations, aux devis des entrepreneurs, aux erreurs de publicité ou aux prix obtenus sur Internet ou à l'extérieur de la région. Les prix annoncés en circulaire s'appliquent uniquement aux magasins identifiés dans la section adresses. La mention « Prix régulier » fait référence au prix le plus bas observé le 28 août 2015 dans cette zone de circulaire. • Pour notre politique complète et les détails du Programme AIR MILES^md, visitez rona.ca. ^md/mc Marque déposée / de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. RBQ : 8007-1434-00 . **GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ :** Cette promotion s'adresse à tous les résidents d'âge légal du Canada. Cette promotion a lieu seulement le samedi 10 octobre 2015 dans tous les magasins RONA participants. Grattez et obtenez un rabais de 15 % à 100 % sur tout achat d'une valeur de 75$ ou plus, avant taxes, sur une seule facture. Applicable uniquement sur la marchandise à prix régulier achetée en magasin par paiement comptant, par carte de débit ou crédit. Rabais applicables avant les taxes. Applicable aussi aux produits livrés et/ou installés si le tarif exigé pour la livraison et/ou l'installation est payé en totalité au moment de l'achat. Les rabais ne s'appliquent pas sur les différents services en magasin tels que l'installation, la livraison, la location, le service de coupe, etc. Non valable à l'achat de cartes-cadeaux, sur les commandes spéciales, promotions, produits déjà réduits, liquidations, offre boni AIR MILES ou promotion RONAvantages. Ne s'applique pas sur les achats faits antérieurement, sur les mises de côté, sur un achat porté au compte ouvert ou pour les clients avec des ententes contractuelles. L'offre est non monnayable. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Limite d'une carte à gratter par transaction, par client, par famille, par jour, jusqu'à épuisement des cartes. Pour être valide, la carte doit être grattée par la caissière ou le caissier après l'enregistrement des achats et la question mathématique doit être correctement résolue. Aucun achat requis. SI LE SCEAU DE LA CARTE À GRATTER EST DÉCOUVERT OU ALTÉRÉ, LA CARTE N'EST PLUS VALABLE. Les cartes demeurent la propriété de RONA et doivent être remises au moment de la transaction. RONA, les filiales, les associés, les employés, les directeurs, les cessionnaires, les agents, les représentants ou les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours et déclinent toute responsabilité pour toute blessure ou tout dommage matériel survenu à la suite de l'attribution des prix relativement à cette promotion. Cette promotion est assujettie à toutes les lois fédérales et provinciales, et aux règlements municipaux. Au Québec, un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler. Distribution des rabais sur une base de 1 000 cartes : 965 rabais de 15%, 24 rabais de 20%, 7 rabais de 25%, 3 rabais de 50% et 1 rabais de 100%. Certaines conditions s'appliquent. Renseignements chez les magasins participants. Question mathématique : 50 + (20 x 2) – 30 ÷ 2 = _____ **CONDITIONS DU PROGRAMME DE FINANCEMENT** • Éligibilité sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement sans préavis. L'offre de financement est accessible par l'entremise d'une carte de crédit RONA, Réno-Dépôt, RONA VISA Desjardins et toutes autres cartes de crédit émises par la Fédération (« la carte »). D'autres conditions peuvent s'appliquer, référez-vous au contrat de carte. Détails en magasin. (M20A)

3794855

Accusé d'homicide involontaire coupable sur un bambin

La Tribune

SHERBROOKE — C'est en pleurs que Dave Poulin-Beaunoyer a comparu hier à Sherbrooke pour l'homicide involontaire coupable de l'enfant de 20 mois de sa conjointe.

Dave Poulin-Beaunoyer, qui ne possède pas d'antécédent judiciaire, ne semblait pas croire ce qui lui arrivait lors des quelques minutes qu'il a passées devant la juge Claire Desgens de la Cour du Québec.

Poulin-Beaunoyer a passé plus de 28 heures avec les enquêteurs des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec et en détention avant d'être amené en cour.

La mère de l'enfant a aussi été arrêtée par la SQ, mardi. Elle a été remise en liberté sous promesses de comparaître sous une accusation de voies de fait le 9 décembre.

Le tribunal a imposé un interdit de contact entre Dave Poulin-Beaunoyer et la mère de l'enfant.

Le décès du bambin a été constaté à son arrivée au CHUS le 26 septembre dernier vers 8 h 45. Mathieu Matteau a été transporté en ambulance à l'hôpital où son décès a été constaté.

La procureure aux poursuites criminelles Me Joanny Saint-Pierre s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé.

Son avocat Me Benoit Gagnon a remis le dossier à vendredi prochain pour prendre connaissance du dossier. Il profitera de l'occasion pour fixer la date de l'enquête sur remise en liberté.

« J'ai très peu de détail sur la preuve au dossier. (...) J'ai tenu à souligner au tribunal que mon client a comparu après un délai plus long que le délai de 24 heures prévu par la loi », indique Me Gagnon.

Une autopsie a été pratiquée le 29 septembre dernier pour établir les causes et circonstances du décès de cet enfant de 20 mois à son domicile de la rue Deschaillons, à Sherbrooke. Ce n'est que dix jours après le décès que Dave Poulin-Beaunoyer a été arrêté.

3821413

3830657

à ne pas répéter

ROBERT LEBLOND robert.leblond@*lavoixdelest.ca*

Waterloo : la paroisse St-Bernardin fête ses 150 ans

› DE LA GRANDE VISITE

Les célébrations entourant le 150e anniversaire de la Paroisse Saint-Bernardin de Waterloo ont été officiellement lancées le samedi 19 septembre dernier avec la présence de Monseigneur François Lapierre, venu présider la messe qui soulignait ce grand événement. Une foule de plus de 400 paroissiens était présente et a pu apprécier les différents chants de la chorale et du ténor Pascal Gauthier. Une ambiance musicale très appréciée par les fidèles. Au cours des prochains mois, d'autres activités s'ajouteront afin de perpétuer ces fêtes du 150e de la paroisse qui a toute une belle histoire derrière elle. Lors du banquet qui a suivi la célébration, la table d'honneur de Mgr François Lapierre était composée des prêtres invités ainsi que du curé Alain Mitchell.

› EN CALÈCHE

Si Sa Sainteté François a droit à sa Papemobile, Monseigneur Lapierre a eu droit à sa « calèche mobile » pour se déplacer dans les rues de Waterloo. Et qui de mieux que René Beauregard, le curé Alain Mitchell et le maire Pascal Russell pour lui servir de guides.

› UN ÉTÉ OCCUPÉ

L'artiste-peintre Michèle Kramer a passé un été très occupé avec pas moins de 16 activités artistiques à travers le Québec (symposiums, expositions, etc.). Dimanche dernier, durant les Journées de la Culture, elle a peint devant les visiteurs au Centre Culturel France Arbour. Ses prochaines activités auront lieu à Gatineau (symposium) et à Belœil (démonstration de peinture à l'huile) en novembre. Entretemps, elle anime des ateliers de peinture à l'huile 2 jours par semaine à Granby.

VOTRE professionnelle à VOTRE écoute
SERVICE D'AUDIOLOGIE POUR ENFANTS ET ADULTES
• Prothèse auditive
• Bouchons de natation
• Protection contre le bruit
20 ans d'expérience
579 787-0709
712 Principale, Granby
(à côté du ECONO LODGE)
Nadia Pozzoli
Audioprothésiste
3768540

VERSION Raphaëlle
Le PRÊT @ PORTER pour la femme actuelle
Exclusivités : RAFFINALLA Elena Wang Alison Sheri
Dex
KarKass Fabriqué au Québec
Designer Québécois
luc FoNTaiNe
202, rue Principale, Granby (angle St-Joseph) • 450 956-3300
3823787

› À LA PROCHAINE

D'autres requins de la Ligue des Requins du parcours du Vieux village de Bromont trouveront l'hiver pas mal long. En effet, Denis Dumas (à droite) bien qu'il fut opéré, a déjà hâte de retrouver ses copains René Rivard et Denis Arseneault la saison prochaine. À moins d'une petite escapade en Floride cet hiver...

› NOUVEAU « LOOK » POUR LES SNOWBIRDS

Depuis des décennies, les Snowbirds de la région fréquentent le Broadwalk d'Hollywood, particulièrement à l'angle de la rue Johnson. Mais, désormais, un immense complexe hôtelier et touristique change le décor. Margaritaville, un édifice de 19 étages près de 350 chambres, a changé le portrait. L'ouverture officielle se fera en novembre. J'ai eu l'opportunité de m'y rendre il y a quelques jours et cette portion de la grande promenade ne sera plus jamais la même. Je dois vous dire que tous les petits bistros et restos populaires y sont encore. Les Snowbirds de la région y sont attendus comme toujours.

JOUR 67 DE LA CAMPAGNE

Harper en rajoute sur le niqab

La Presse Canadienne

OTTAWA — Stephen Harper est revenu sur l'enjeu du niqab, hier, réitérant qu'il étudierait la possibilité de l'interdire pour la réception de services gouvernementaux et contredisant ainsi son ministre responsable de la fonction publique fédérale.

Puis, la campagne conservatrice a mis en ligne une nouvelle publicité attaquant Justin Trudeau sur cet enjeu du port du niqab.

En mars, Tony Clement, président du Conseil du trésor, avait déclaré qu'il n'était pas question d'interdire le niqab aux fonctionnaires fédéraux, qu'on ne pouvait imposer une telle interdiction « dans un milieu de travail ou dans la vie privée ».

Le ministre expliquait à ce moment-là pourquoi la seule interdiction envisagée par son gouvernement concernait les cérémonies de citoyenneté.

Hier, à Saskatoon, le premier ministre sortant a déclaré — à la surprise générale — que son gouvernement « dit la même chose depuis des mois maintenant ».

« Le gouvernement libéral du Québec a déposé un projet de loi devant l'Assemblée nationale qui demande qu'on révèle l'identité quand on livre ou quand on reçoit des services publics. C'est aussi simple que ça », a rappelé M. Harper à propos du projet de loi 62 à Québec.

« Nous avons indiqué que nous examinerons cette loi avant de déterminer les prochaines étapes. Mais le gouvernement libéral du Québec a agi de façon très responsable. Nous sommes capables de faire la même chose à Ottawa », a-t-il assuré.

Gilles Duceppe ne croit pas à cette soudaine conversion de M. Harper, conversion dont la première manifestation s'est faite vendredi dernier, durant le débat au réseau TVA.

« M. Harper est toujours ouvert en période électorale, et quand il est majoritaire (à la Chambre des communes), il ne fait strictement rien », a accusé le leader bloquiste au cours d'un point de presse à Montréal.

« Aucune victoire électorale ne vaut la peine de monter les Canadiens les uns contre les autres », a plaidé, de son côté, Justin Trudeau qui était à London en Ontario, hier matin.

Le chef libéral a, encore une fois, accusé son rival conservateur de chercher à « éveiller la peur » et à « créer de la division », une tactique « indigne » du poste de premier ministre. « Il doit arrêter ça », a réclamé M. Trudeau.

La campagne conservatrice ne semble pas du tout prête à entendre l'appel lancé par le chef libéral, bien au contraire.

« Justin Trudeau pense que la majorité des Québécois n'a pas raison », peut-on voir apparaître à l'écran dans une nouvelle publicité de 30 secondes qui attaque la position de M. Trudeau sur le niqab. Sur fond sonore digne d'un film de catastrophe, la publicité qui n'est disponible que sur le site du Parti conservateur clame également : « Justin est totalement déconnecté des valeurs québécoises ».

À Edmonton, Thomas Mulcair s'en est aussi pris au discours conservateur.

Après avoir reproché, encore une fois, à M. Harper d'utiliser le niqab comme « arme de distraction massive », le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) s'en est pris à C-24, la loi qui permet à Ottawa de retirer la citoyenneté canadienne à quelqu'un qui a la double citoyenneté.

En Alberta, cette semaine, un candidat conservateur a recommandé à un professeur d'université d'origine nigériane de renoncer à sa première citoyenneté pour se mettre, lui et ses enfants, à l'abri d'une expulsion du Canada.

« J'ai passé ma vie à essayer de bâtir des ponts. M. Harper préfère brûler les ponts », a lâché M. Mulcair.

MULCAIR COURTISE LES AUTOCHTONES

Devant un forum de l'Assemblée des Premières Nations (APN) à Edmonton, hier matin, M. Mulcair a brossé le tableau de deux Canadas où le gouffre entre la réalité autochtone et celle des autres Canadiens s'élargit. Et il a promis de combler l'écart qui sépare ces deux réalités.

Le chef néo-démocrate a dressé la liste de ses promesses aux autochtones — d'un meilleur financement de l'éducation à l'amélioration des logements en passant par une enquête sur les femmes assassinées ou disparues.

Il a reproché à Stephen Harper de rester de glace devant les demandes répétées pour cette enquête qui serait mise sur pied dans les 100 premiers jours d'un gouvernement néo-démocrate. Il s'en est également pris à Justin Trudeau qui a révisé sa promesse de financement pour les écoles des réserves.

« Après 148 ans de gouvernements conservateurs et libéraux successifs, on est toujours rendu au même point. Vous ne croyez pas que c'est maintenant le temps de voter NPD pour un vrai changement à Ottawa ? », a demandé M. Mulcair à son public formé de membres des communautés autochtones.

À 12 jours des élections, son rival libéral avait effacé le nom de Thomas Mulcair de son discours.

TRUDEAU DEMANDE UN CHANGEMENT

À London, tôt hier matin, M. Trudeau a livré les attaques habituelles contre le chef conservateur. Il a insisté sur la nécessité de changer de gouvernement. Mais alors que depuis 66 jours, il répétait que le NPD ne peut pas livrer ce changement, au 67e jour, il n'a fait aucune allusion à son adversaire néo-démocrate.

À son arrêt de campagne en Saskatchewan, M. Harper a promis d'améliorer le congé parental sans que ça coûte un sou à l'État. Le chef conservateur a ainsi promis d'allonger le congé qui passerait de 12 mois à 18 mois, sans que le parent en congé reçoive davantage de prestations d'assurance-emploi.

Stephen Harper est revenu sur l'enjeu du niqab, hier, réitérant qu'il étudierait la possibilité de l'interdire pour la réception de services gouvernementaux. – PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

3799282

3766174

3649099

3816874

3764198

3763539

NÉGOCIATIONS DANS LA SANTÉ

Des discussions positives

LIA LÉVESQUE
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Les négociations ont connu quelques progrès récemment entre les représentants gouvernementaux et ceux de certains syndicats dans le domaine de la santé et des services sociaux, du moins aux tables sectorielles.

Les tables sectorielles sont celles où sont discutées des questions propres à chaque secteur, comme l'éducation ou la santé, et non à tout le front commun, comme les salaires et les régimes de retraite. C'est aux tables sectorielles que sont discutées des questions touchant par exemple l'organisation du travail et les horaires.

Or, un bulletin interne sur l'état de la négociation à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) de la CSN rapporte effectivement une intensification des pourparlers, voire certains progrès.

« Il y a eu une augmentation du rythme de nos rencontres et nous poursuivons des échanges constructifs », écrit-on dans cette note interne de neuf pages.

« Nous avons réalisé des progrès, mais il reste beaucoup de travail à faire, y indique-t-on. Nous avons réussi à faire reculer la partie patronale sur plusieurs irritants, ouvrant la voie à une intensification des pourparlers. »

La FSSS-CSN y reste cependant vague, affirmant que les travaux se poursuivent en mode exploratoire. On y évoque la réception d'une proposition patronale sur la formation, ainsi que des réponses obtenues quant à des mesures pour contrer la privatisation.

Rappelons que samedi dernier, une imposante manifestation du front commun des secteurs public et parapublic a réuni des dizaines de milliers de personnes à Montréal — 150 000 selon les organisateurs.

LES INFIRMIÈRES AUSSI

Du côté des infirmières aussi, on rapporte un meilleur élan.

La Fédération interprofessionnelle de la santé, qui ne fait pas partie du front commun, avait claqué la porte, le 23 septembre dernier, avant de retourner à la table de négociation le 2 octobre. La présidente de la FIQ, Régine Laurent, avait alors affirmé que le gouvernement avait fait un pas dans la bonne direction.

À la FIQ, on souligne que les primes continuent d'être un irritant important. Ces « primes majorées » — de soir, de nuit et pour les « soins critiques » — visent à attirer et maintenir le personnel à des quarts de travail moins attrayants ou à des postes plus exigeants.

Tant à la FSSS-CSN qu'à la FIQ, des sources ont pris soin d'ajouter que les parties étaient loin d'une entente, même aux tables sectorielles.

De son côté, à Québec, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a laissé entendre que le gouvernement ne traitait pas le secteur de la santé différemment des autres.

« Le travail se fait avec tous les groupes. Il n'y a pas de groupe qui va être favorisé par rapport à un autre », a-t-il répondu, avant d'ajouter que « les problématiques peuvent être différentes » pour certaines catégories de travailleurs de l'État.

Il a assuré que les propositions gouvernementales n'avaient pas changé sur les questions comme les salaires et les régimes de retraite. « Il faut absolument respecter le cadre financier du gouvernement. On a mis sur la table des choses qui permettent de progresser », a-t-il ajouté.

Le gouvernement offre à l'ensemble des employés de l'État deux années de gel salarial, suivies de trois années avec des augmentations de 1 % par année. De plus, il veut faire passer de 60 à 62 ans l'âge auquel il sera possible de prendre sa retraite sans pénalité.

De son côté, le front commun réclame 4,5 % d'augmentation par année pendant trois ans.

3822637

J'AI VENDU !

« Parler à un notaire de DuProprio, c'est rassurant ! »

Hélène de Hull a économisé 11 000 $

L'économie est en comparaison d'une commission moyenne de 5 %.

Séances d'information *Gratuites !*

19 h 13 oct. | 12 h 15 oct. | 19 h 21 oct. | En ligne

Inscrivez-vous ! duproprio.com/helene

duProprio

ASCOT CORNER **324 000$**

Magnifique maison 2 étages. Construction 2008. 4 cac, 1 sdb, 1 sde. Spacieuse chambre des maîtres. Beaucoup de rangement, dont un garde-manger walk-in. S-sol avec entrée indépendante. 2 garages, dont un détaché de 30x32 avec mezzanine. Terrain de plus d'un acre. À proximité des services et à 5 min de Sherbrooke.

819-565-9837 Code : 616969

EASTMAN **395 000$**

Accès au lac d'argent. Propriété style champêtre, construction 2015, avec garage double et un autre de 20x30 pieds. Plafond 9 pieds rdc. Grande galerie couverte au rdc. Beaucoup d'éclairage naturel, grandes fenêtres. Escalier en bois franc sur les deux étages. Une piste cyclable asphaltée passe au bout du terrain.

819-571-9355 Code : 607831

VISITE LIBRE

BOLTON-EST **279 000$**

11 octobre 13-16h. Situé sur un lac écologique. Vue magnifique sur la montagne toute en couleur. Tranquillité assurée. Aire ouverte, verrière, spa, maison d'invité et atelier. Idéal pour retraité.

450-297-2697 Code : 472415

BROMONT **599 000$**

Royal Bromont, 4 cac, vaste cuisine avec îlot, piscine creusée chauffée, gym, grande cave à vin, bureau, parfaite pour professionnel à la maison, garage.

450-726-0506 Code : 565434

BROMONT **995 000$**

BORD DE L'EAU. Magnifique cottage (3 000 pi²) au bord du lac Bromont, plus de 250 pieds linéaires sur le lac. Terrain 65 000 pi², paysager et complètement intime. Spa béton 4 saisons.

514-298-1241 Code : 642041

COWANSVILLE **249 500$**

Maison de style Nouvelle Angleterre. Rénovée avec goût. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, piscine creusée. À 2 pas de 2 écoles primaires et services. À voir absolument!

450-263-9645 Code : 492312

FARNHAM **138 500$**

Bungalow de 3 cac au rdc (possibilité d'une 4e au s-sol). 1 sdb. S-sol rénové, luminaires encastrés. Garage détaché. Terrain aménagé, piscine. Près A10, à 40 min de Montréal.

450-263-8456 Code : 626691

VISITE LIBRE

FLEURIMONT **175 000$**

Le dimanche 11 octobre, de 13 h à 17 h, au 2690, rue des Alpes, Sherbrooke. Soyez propriétaire d'un beau jumelé de 7 pièces. Vous êtes les bienvenues!

819-791-9521 Code : 643678

GRANBY **199 000$**

Beau plain-pied près de l'hôpital, maison adaptée avec ascenseur, 2 chambres à coucher, 1 salle de bain complète et 1 salle d'eau. Sous-sol partiellement aménagé. Stationnement pour 3 voitures.

450-522-4025 Code : 643137

GRANBY **204 000$**

Duplex 2 x 4 1/2 Idéal pour propriétaire occupant. Logement du bas, s-sol, solarium et terrain privé. Logement du haut, salle de lavage, «locker", solarium et terrain privé. Secteur tranquille.

450-375-2377 Code : 648162

GRANBY **212 000$**

Découvrez cette maison ensoleillée, entourée d'arbres matures, située dans un cul-de-sac tranquille (rue Armand) à 5 minutes du centre-ville de Granby et près de l'autoroute.

450-777-1025 Code : 649889

GRANBY **214 000$**

Superbe jumelé à vendre, vaste et clé en main, 1 494 pi², 4 cac, 2 sdb et demi. Beaucoup d'ajouts : thermopompe, cabanon, gazebo, s-sol aménagé, drain extérieur, clôturé. À voir!

450-405-3539 Code : 625112

GRANBY **249 000$**

Facile à louer et locataires fidèles depuis plus de 2 ans en majorité. Au fil des années, plusieurs rénovations majeures ont été exécutées : toiture revêtement extérieur.

450-776-2054 Code : 623541

GRANBY **259 000$**

Dans un secteur paisible et boisé. Idéal pour les jeunes familles. Situé à proximité d'une nouvelle école primaire, d'une école secondaire et de garderies. Grand terrain.

450-776-2054 Code : 622089

GRANBY **329 000$**

A VOIR très belle maison deux étages sur un grand terrain commercial, un grand garage, avec plusieurs possibilités d'affaires, très belle place commerciale.

450-531-9696 Code : 647757

VISITE LIBRE

GRANBY **335 000$**

11 octobre 14-16h. Maison plain-pied. 4 cac, 1 sdb, 1sde. Vue panoramique. Terrain de 37 600 pi². Piscine creusée. À 3 min du terminus Limocar Montréal/Sherbrooke.

450-378-5109 Code : 633009

VISITE LIBRE

SHEFFORD **229 000$**

10 octobre 10-16h. Joli petit bungalow (2007). Très bien éclairé avec 3 cac. Grand terrain, situé dans un quartier résidentiel paisible. Idéal pour un premier achat. À voir!

450-994-3294 Code : 631387

VISITE LIBRE

SHERBROOKE **245 000$**

11 octobre 14-16h. Rareté, très grand condo de style contemporain à aire ouverte de 1 655 pi². 2 cac avec sdb privée. Foyer au gaz 3 surfaces. Balayeuse centrale. À voir.

819-575-6665 Code : 642700

SHERBROOKE **395 000$**

Cottage sans voisin arrière. 4 cac, 2 sdb. Foyer et plafond cathédrale au salon. Terrain 23 943 pi². Piscine creusée, chauffée et clôturée, arbres matures, boisé naturel, remise fonctionnelle.

819-820-1942 Code : 627379

ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE **192 000$**

Charmante maison canadienne offrant 3 chambres à coucher, 2 salles de bain rénovées en 2008 et 2013 avec plancher chauffant, grand sous-sol aménagé avec spacieuse salle de jeux. Garage isolé. Toiture refaite automne 2014. Vendeur motivé.

450-545-6211 Code : 581976

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD **289 900$**

Maison canadienne spacieuse sur un terrain de 1.6 acre. Nombre total de pièces 9, aire habitable 2 110.6 pieds carrés. Grand garage isolé détaché double ou plus.

450-578-0796 Code : 647494

VISITE LIBRE

STE-CATHERINE-DE-HATLEY **396 000$**

17 octobre 13-16h. Propriété de 3 cac, 1 sdb et 1 sde. Vue sur lac et montagnes. Terrasse. Terrain aménagé. Piscine creusée. Possibilité de bi-génération. Près des services. Accès à l'autoroute.

514-766-5166 Code : 468767

STE-CÉCILE-DE-MILTON **225 000$**

Bord de l'eau, magnifique vue sur montagne, secteur agricole et équestre à 1 km de la 137, 2 cac, air climatisé, grand terrain 44 600 pi², hangar en bois de grange et tôle.

450-778-2070 Code : 581516

VISITE LIBRE

SUTTON **179 000$**

11 octobre 13-16h. Chaleureuse maison de ville de style chalet située dans un secteur paisible et près des services. À distance de marche des pistes de ski, de randonnée et de ski de fond. 3 cac, 1 sdb et 1 sde. Rénovée en 2013, sans frais de copropriété. Très éclairée. Belle vue à l'arrière et grande terrasse.

514-892-6248 Code : 646932

WARDEN **161 900$**

Maison en brique avec toit en acier. Fenêtres à manivelle en PVC, sous-sol entièrement aménagé, chauffage électrique, plinthes avec thermostats programmables, remise avec toit en acier, arbres matures tels que pin, mélèze, érable, sapin, tilleuls, lilas, pruches, marronnier, bouleaux blanc et gris et haies de cèdres.

450-539-5989 Code : 604865

MOTS MYSTÈRES

MM4615

MATHEMATIQUES - Un mot de 8 lettres

ABEL
AMPERE
ARC
ARTIN
AXIOME
BOOLE
CORDE
DIX
DOUZE
DUAL
ELEVATION
ELLIPSE
ENGENDRER
ENTIER
EQUERRE
EULER
EXTREMES
GALOIS
GAUSS
GEOMETRE
GODEL
IDEAL
IMAGE
JEANS
KLEIN
LIGNE
LOGIQUE
NEPERIEN
NEWTON
NOME
NONANTE
PIED
PLAN
POINT
PREMIER
PRISME
QUATRE
RESOUDRE
RESTE
RHOMBE
SEIZE
SERRE
SIX
STEVIN
TABLE
TAYLOR
TIERS
TREIZE
TRIEDRE
UNION
VIDE
VINGT
ZERO
ZONE

X	I	S	R	E	R	D	N	E	G	N	E	E	C	A
E	D	R	O	C	Q	R	M	A	O	T	N	R	R	R
N	U	E	B	U	E	S	U	M	N	G	A	O	O	T
E	A	I	A	I	I	S	E	A	I	B	L	B	G	I
I	L	T	M	R	S	Q	N	L	E	Y	P	N	L	N
R	R	E	P	T	U	O	T	L	A	X	I	O	M	E
E	R	M	E	E	N	O	I	T	A	V	E	L	E	O
P	P	V	R	E	S	T	E	E	B	M	O	H	R	S
E	I	R	E	N	R	R	R	D	O	U	Z	E	T	E
N	E	B	A	I	D	E	A	L	O	E	Z	N	E	M
O	D	E	E	U	Q	I	G	O	L	I	I	O	M	E
T	J	D	N	U	M	Z	X	L	E	O	L	Z	O	R
W	R	I	I	A	L	E	E	S	P	I	L	L	E	T
E	O	V	G	O	D	E	L	S	I	O	L	A	G	X
N	I	E	L	K	E	R	R	E	S	O	U	D	R	E

Solution du dernier problème: **MARTINSON**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Principale île de la Polynésie française –Parfum.
2 Dans un apéro –Citrouille.
3 Impossible à déceler.
4 Général mort en Virginie en 1870 –Raccorder.
5 Taches sur la cornée.
6 Enlève l'eau de –Séparation de deux éléments d'un mot.
7 Éloignée –Argon.
8 Rubidium –Fauteuils.
9 Part d'un ventricule –Mouche d'Afrique.
10 Cité légendaire bretonne –Tube respiratoire –(Se) précipiter en masse.
11 Saule de petite taille –Grain de beauté.
12 Déséquilibré –Fromage blanc.

Verticalement

1 Il a une lame tranchante.
2 Divisions du temps –Saillie ronde.
3 Horrible –Dix moins six.
4 Baie du pays du Soleil-Levant –Puer.
5 La loi de Moïse –A cours à Paris.
6 Bois très dur –Étendues d'eau.
7 Argile –Métal blanc.
8 Certifiées.
9 Monnaie de la République islamique d'Iran –Harpies.
10 La place de l'oeil –Cuit à l'étouffée.
11 Poisson-lune –Personne employée à sasser.
12 Excéder –Langue celtique.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4614

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	R	T	E	G	E	■	V	O	L	T
2	O	P	E	R	A	■	T	U	E	R	I	E
3	R	E	V	E	U	S	E	■	N	E	O	N
4	P	R	E	S	■	P	R	U	D	E	N	T
5	S	E	S	S	I	O	N	■	E	■	C	E
6	■	T	■	E	■	T	I	T	U	B	E	R
7	S	T	O	R	E	■	T	■	S	■	A	■
8	C	E	T	■	P	R	E	V	E	N	U	E
9	H	■	A	M	I	E	■	O	■	O	■	P
10	E	T	R	E	■	C	A	L	C	U	L	E
11	M	A	I	T	R	E	■	E	V	E	I	L
12	A	G	E	S	■	L	O	T	■	E	T	E

MC4615

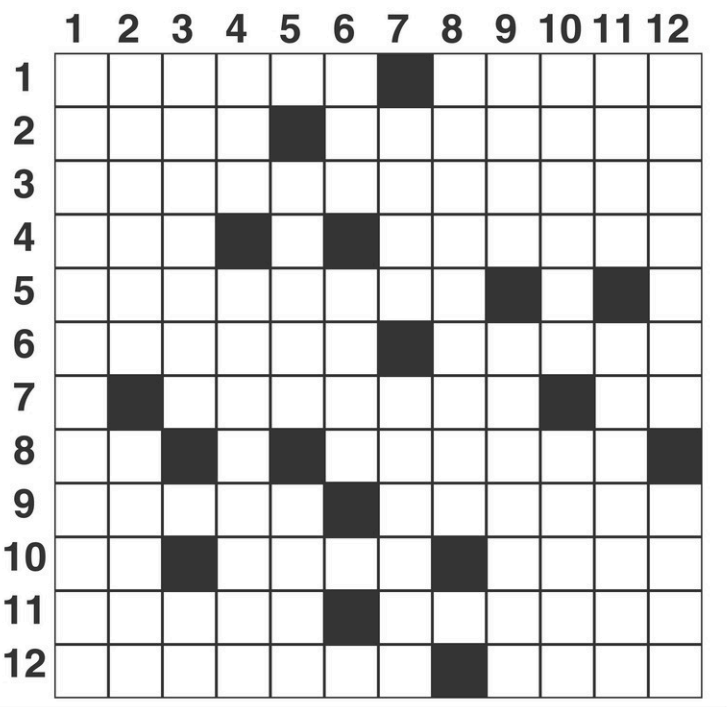

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

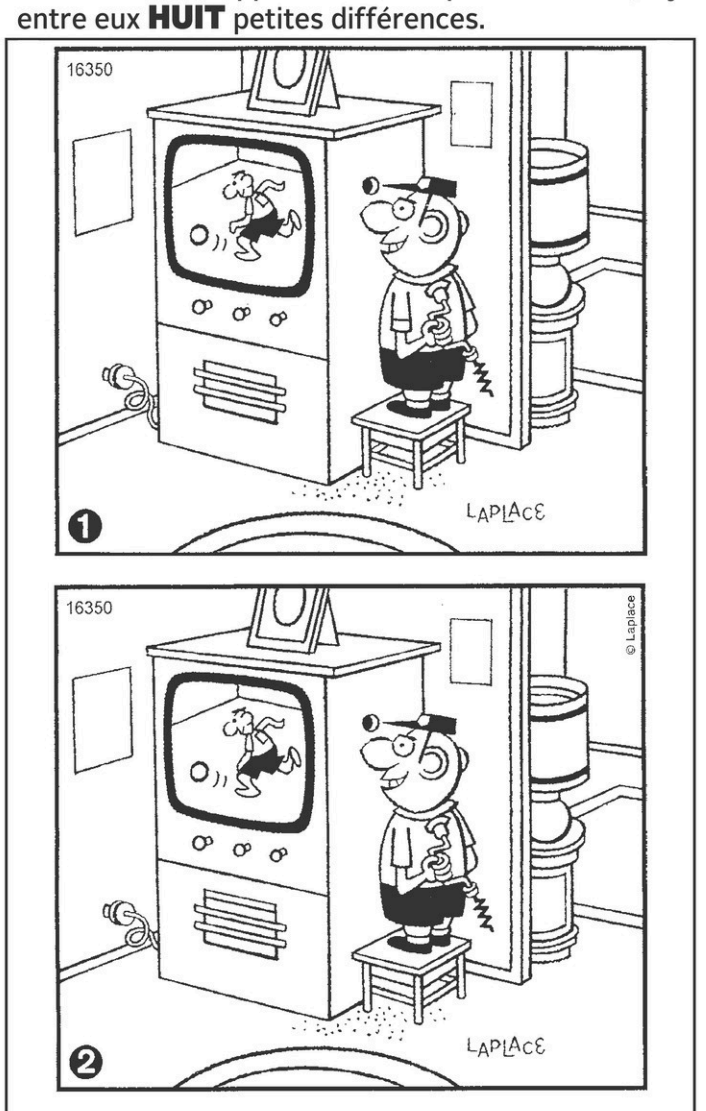

SOLUTION
1 Revers de la manche gauche du gosse. **2** Le barreau sur le pied gauche du tabouret. **3** Le câble du poste TV est plus court. **4** Un élément en plus sur la grille du haut-parleur. **5** Le bras gauche du joueur de football. **6** Coin du mur non indiqué au-dessus du poste TV. **7** La carpette est plus large derrière le guéridon. **8** L'intérieur de la lampe de chevet.

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

La Voix de l'Est CONCOURS

1833672

Jeux08_octobre_15

		6				7		
	1					4		6
					4			
	8		9					4
3		7		5	2			
9						1		
	5		4				3	
				7				
6		2		8			4	9

Niveau de difficulté : MOYEN 3107

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	7	2	1	8	3	9	6	4
9	1	3	4	7	6	2	5	8
8	6	4	5	9	2	1	7	3
2	5	9	7	3	4	8	1	6
7	4	6	8	2	1	3	9	5
3	8	1	9	6	5	4	2	7
1	3	8	6	5	9	7	4	2
4	2	5	3	1	7	6	8	9
6	9	7	2	4	8	5	3	1

Par Fabien Savary 3106

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

DÉVERSEMENT DES EAUX USÉES

Le bras de fer se poursuit

DAPHNÉ CAMERON
ET MARTIN CROTEAU
La Presse

Le bras de fer public entre la ministre conservatrice de l'Environnement, Leona Agglukkaq, et le maire de Montréal, Denis Coderre, s'est poursuivi hier.

La ministre a déclaré à deux reprises que son bureau n'avait été informé du déversement de 8 milliards de litres d'eaux usées que la semaine dernière, alors que le maire Coderre martelait qu'Environnement Canada avait tous les documents entre ses mains depuis septembre 2014.

« Même s'il est clair que des représentants connaissaient dès septembre 2014 les projets de la Ville de Montréal, la ministre en a été mise au courant seulement la semaine dernière », a finalement déclaré son directeur des communications, Ted Laking, après deux jours de confusion.

« M^me^ la ministre dit que son bureau l'a su la semaine dernière, c'est son problème si elle est dans la catégorie "il n'y a pas de service au numéro que vous avez composé". La ministre n'a jamais parlé en sept ans, que ce soit quand elle était à la Santé ou à l'Environnement », a souligné le maire lors d'une mêlée de presse.

L'administration Coderre affirme qu'elle n'a pas d'autre choix que de déverser 8 milliards de litres d'eaux usées, soit plus de quatre fois le volume du Stade olympique, dans le fleuve Saint-Laurent, du 18 au 25 octobre. Le ministère de l'Environnement du Québec a donné son autorisation pour un tel rejet, mais le dossier n'a pas encore officiellement reçu l'aval d'Environnement Canada.

Mardi, la ministre Agglukkaq a ordonné la suspension du déversement afin de procéder à une évaluation « en bonne et due forme » des conséquences environnementales d'un tel rejet. Selon la Ville de Montréal, le gouvernement fédéral a autorisé des déversements d'une ampleur comparable en 2003 et en 2007. Le maire Coderre accuse donc les conservateurs de retarder la décision après le scrutin du 19 octobre pour des motifs bassement électoralistes.

HEURTEL SUR LA SELLETTE

L'affaire a aussi continué de faire des vagues à Québec. Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, a reconnu hier avoir commis un « lapsus » lorsqu'il a affirmé à l'Assemblée nationale que la suspension du déversement d'eaux usées dans le fleuve menace l'approvisionnement en eau potable de Montréal.

« Si on ne va pas de l'avant avec cette solution-là dans les temps prescrits par les experts, c'est l'alimentation en eau potable de Montréal qui sera en péril », a affirmé le ministre lors d'un échange avec le député du Parti québécois Mathieu Traversy.

Il a répété la même affirmation dans un échange avec le député de la Coalition avenir Québec François Bonnardel.

Le maire de Montréal, Denis Coderre, a martelé ces derniers jours que la Ville n'a d'autre choix que de fermer un intercepteur qui dessert six arrondissements afin de l'entretenir. Faute de quoi, l'usine de traitement des eaux usées pourrait être menacée, a prévenu le maire.

Mais l'approvisionnement en eau potable n'est pas en cause. Ce qu'a reconnu M. Heurtel à sa sortie de la chambre, hier. « C'était un lapsus, c'est "eaux usées" que je voulais dire », a-t-il expliqué.

Pour le chef caquiste, François Legault, le cafouillage du ministre Heurtel en chambre ne fait que confirmer que Philippe Couillard doit le démettre de ses fonctions.

« Ça montre encore une fois que M. Heurtel a complètement échappé le dossier, a dénoncé M. Legault. Il est rendu à dire que si les travaux ne sont pas faits immédiatement, ça mettrait en péril l'eau potable de Montréal. C'est faux, archifaux. »

Le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, s'est lui aussi étonné des commentaires du ministre libéral.

« Je dois vous avouer qu'en période de questions, c'était assez confus, a-t-il observé. Lorsqu'il répondait aux questions, il y avait des fiches, il répétait toujours les mêmes éléments. »

Le maire de Montréal, Denis Coderre, a martelé ces derniers jours que la Ville n'a d'autre choix que de fermer un intercepteur qui dessert six arrondissements afin de l'entretenir. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

3816876

VOTRE HOROSCOPE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Grâce à l'influence du Soleil et de Mercure en Balance, vous pourriez recevoir un coup de pouce inespéré et inattendu. De nouvelles rencontres peuvent émettre des commentaires positifs à l'égard de vos réalisations, influençant favorablement vos supérieurs. Il est également possible que les gestes posés spontanément par d'autres facilitent la réalisation d'un objectif.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Les doutes superflus ne peuvent rien rapporter de positif. Le fait que d'autres personnes croient en vous devrait vous inciter à agir avec davantage d'assurance. Ceux qui vous ont chargé de nouvelles responsabilités sont confiants, vous devriez l'être aussi. Votre rigueur et votre sens de l'organisation ne passeront pas inaperçus et pourraient vous mériter de nouvelles opportunités.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE

Ce n'est pas le tout de savoir, il faut surtout pouvoir. La présence de Saturne pour deux ans en Sagittaire signale qu'il est temps de passer de la théorie à la pratique. Votre force et votre ténacité seront accrues, vous permettant de faire les choses en moins de temps que vous ne l'aviez prévu. Expérience à l'appui, une théorie deviendra indéniable...

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE

Qui peut vous blâmer pour avoir fait de votre mieux avec les ressources dont vous disposiez? Ne permettez pas à une culpabilité superflue de miner votre paix d'esprit. Les autres auraient-ils pu faire autrement à votre place? Advenant les rôles inversés, mieux vaut accorder le bénéfice du doute que de poser un jugement sévère sur autrui. Après tout, l'erreur est humaine.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

VERSEAU

Les bons aspects qui s'établissent entre le Soleil et Mercure en Balance avec votre Signe annonce une étape favorable, qui pourrait même être couronnée d'une période exceptionnelle. Les autres semblent prêts à coopérer. Ce que vous désirez obtenir se trouve à votre portée, mais la courtoisie et la politesse seront les atouts sur lesquels vous devriez miser afin de saisir votre opportunité.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

POISSONS

La présence de la Lune, de Vénus, de Mars et de Jupiter en Vierge, juste en face des Poissons, pourrait susciter de grandes remises en questions. Vous ne devriez cependant pas douter de vos aptitudes, ni vous amoindrir par rapport aux autres. Quant aux reconsidérations, elles peuvent être très enrichissantes si vous ne leur attribuez pas un caractère défaitiste.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BÉLIER

Tandis que le Soleil et Mercure en Balance, en face du Bélier, vous responsabilisent, vous êtes apte à prendre les commandes et à diriger les activités d'un groupe. Toutefois, un conflit d'orgueil peut éclater avec quelqu'un qui éprouve de la réticence à se faire dire quoi faire. Essayez de joindre la douceur à l'autorité afin d'obtenir un maximum de coopération.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU

Étant donné qu'il est difficile de faire marche arrière après avoir donné des habitudes aux autres, il faudrait éviter de poser un geste qui constituerait un mauvais précédent. La Lune arrive en Vierge, et vous contournerez bien des problèmes en osant vous affirmer davantage. N'ayez pas peur du rejet et posez vos conditions. C'est ainsi que vous obtiendrez ce que vous désirez.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GÉMEAUX

L'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Vierge, au carré des Gémeaux, ne vous donnera peut-êtte pas le feu vert. Vous gagnerez donc à tempérer toute tendance à l'impulsivité. Les solutions que vous espérez ne proviendront pas des autres. Ceci ne veut pas dire que personne ne vous aidera à atteindre vos objectifs, mais que c'est vous qui devrez commencer par faire les premiers pas.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER

Un vieux proverbe dit que les gens heureux n'ont pas besoin de se presser. Dans cet ordre d'idées, vous aurez une meilleure qualité de vie si vous vous arrangez pour ne pas devoir vous dépêcher. Servez-vous de l'influence de la Lune "croisant" Vénus avant d'arriver en Vierge pour structurer votre gestion horaire et prendre suffisamment d'avance afin de ne jamais être à la course.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

LION

Il est dit que celui qui sait s'arrêter ne périclite jamais. À la positive, l'influence du Soleil en Balance vous accorde de solides protections et vous fait bénéficier d'une certaine chance. Une tendance à l'exagération et à la démesure serait la seule chose qui puisse vous empêcher de profiter pleinement de ces avantages. Mieux vaut connaître vos limites et ne pas les dépasser...

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE

La grandeur d'âme consiste à donner justice et à ne pas en demander. Compte tenu de l'arrivée de Vénus et du cycle Lunaire pour deux jours en Vierge, vous gagnerez à adopter une attitude conciliante et à ne pas faire trop de revendications pour le moment. Jupiter est en Vierge, et le climat s'éclaircira peu à peu. Il vous suffira de savoir patienter...

08-10-2015

3823844

3823714

ÉCOLES PRIVÉES

Québec annule des compressions

TOMMY CHOUINARD
La Presse

QUÉBEC — Le gouvernement Couillard annule des compressions de 11 millions de dollars aux écoles privées, a appris *La Presse*. Ces coupes auraient pu aussi avoir des «effets collatéraux négatifs» sur le réseau public, selon lui.

Le ministre de l'Éducation, François Blais, a décidé de ne pas abolir en totalité la subvention pour le transport scolaire destinée aux écoles privées.

Cette subvention de 21 millions de dollars devait être supprimée sur une période de trois ans. En 2014-2015 et cette année, elle a été réduite de 10 millions au total. Le reste, 11 millions, devait être retiré l'an prochain, en 2016-2017. Il ne le sera finalement pas.

Québec plaide que l'abolition complète de la subvention aux écoles privées risquait également d'avoir un impact sur le réseau public. Des établissements privés ont des ententes avec des commissions scolaires pour assurer le transport de leurs élèves. Toutes ces ententes auraient été remises en question; certaines l'ont d'ailleurs déjà été. La facture des commissions scolaires, liées par contrat à des transporteurs, aurait pu augmenter, selon le gouvernement.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) craignait ces impacts possibles. Elle a demandé au gouvernement que ses membres n'essuient aucune perte financière et que les écoles privées assument en totalité la facture liée à l'abolition de la subvention. Québec a finalement choisi de maintenir en partie l'aide aux écoles privées.

« Si on allait plus loin [avec les coupes], on avait aussi des impacts sur les commissions scolaires, parce que le transport des élèves du privé, c'est souvent organisé avec les commissions scolaires. Pour éviter les effets collatéraux négatifs, le budget est de 11 millions et restera à ce niveau-là », explique Julie White, attachée de presse du ministre Blais.

La FCSQ précise que la réduction de la subvention pour le transport scolaire destinée aux écoles privées a déjà eu « un impact financier sur certaines commissions scolaires ».

Pour l'instant, Québec ne prévoit pas de récupérer autrement auprès des écoles privées les 11 millions de coupes qui viennent d'être annulées. Il fait valoir que les compressions imposées au privé sont équivalentes à celles imposées au public.

LA FEEP SATISFAITE

La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) avait exhorté le gouvernement à reculer sur l'élimination de la subvention pour le transport scolaire.

Joint par *La Presse*, son président Jean-Marc St-Jacques s'est dit satisfait de la décision du ministre. Il n'avait pas eu de confirmation formelle jusqu'ici au sujet de l'annulation de la coupe de 11 millions. Bien des écoles privées, surtout en région, seront soulagées, selon lui.

« Je pense que le gouvernement a vu deux choses. D'un côté, ça mettait en péril des écoles privées, et ç'a un coût pour le gouvernement: des élèves dans ces régions-là allaient retourner dans le public, et le gouvernement devait les financer à 100%. La deuxième chose, c'est que si les écoles privées s'organisent autrement pour le transport à cause de la compression, ça va coûter plus cher à moyen terme aux commissions scolaires » parce que les autobus seront moins occupés, a expliqué M. St-Jacques, qui est aussi directeur général du collège Bourget, à Rigaud.

Il nie que le gouvernement dorlote ses membres. « On a été durement touchés par les compressions nous aussi. » Les subventions des écoles privées ont été amputées d'un total de 22 millions de dollars cette année et d'une somme à peu près équivalente en 2014-2015, a-t-il souligné.

Au cours des deux dernières années, la baisse des subventions pour le transport scolaire a fait gonfler la facture des parents qui ont besoin de ce service. Le tarif imposé par les écoles privées a doublé dans plusieurs cas.

3769123

3767197

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

La Voix de l'Est

BERNARD ROUSSELLE
Courtier immobilier
Sutton L'immobilier nous habite
Agence immobilière

• SUCCESSION • COMMERCIAL • VENTE ET ACHAT
• RÉSIDENTIEL • IMMEUBLE À REVENU

Pour des RÉSULTATS
BERNARD est là!

cell. : 450 521-7211 • bernardrousselle.ca

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

2140
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
À partir de 2%* Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière *Sous certaines conditions.

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Lyne Roy, de Granby;
Pierre Chartrand, de Bromont;
Roger Lottinville, de Granby;
Denise Spénard, de Sherbrooke;
Pierre Chartrand, de Bromont;
André Favreau, de Granby;
Christiane Bélanger, de Bromont;
Véronique Santerre, de Granby;
Céline Vallière, de St-Joachim-de-Shefford;
Julie Vachon, de Granby;
Valérie Gauvin, de Granby;
Yolande Duguay, de Granby;
Jean "mononcle Johnny" Coupal, St-Ignace

Joyeux 60e anniversaire de mariage à : Pauline St-Martin et Marcel Labrie, de Granby.

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

102 PROPRIÉTÉS À REVENUS

12 x 2½, locataires de longue date. 465 à 469 Duvernay à Granby. Vente à l'enchère le 20 oct., à 19 h, au 116 Principale, Granby (Presse Café). Visites 13 et 15 oct. 2015 à 19 h. ☎ 450-923-9300 ou www.contactsi.ca

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
Info: 450-775-5310.

4½ à 540$, 3½ à 440$
libres immédiatement
Boul. Fortin, enquête de crédit. 514 262-6124

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

5½ chauffé, sixplex; pl. bois flott. Paisible, arbres matures, cour gazonnée, terrain 14,000 pi.ca. 514 951-7727

Grand 4½, 1er étage, 615$/mois, câble inclus, forfait Télémax, libre 1er nov., pas de chien, au 755 Bussière. Manon, 450 531-8759

GRAND 5½ au 2e étage
libre imm., semi-meublé ou non, câble fourni
Pas de chien. Références. 450-372-0557

GRANDS 4½, 1er ÉTAGE
Endroit calme, libre imm. et nov., 535$/mois.
151 Leroux / 369 Massé. 450 776-2648

Près du Lac Boivin, 5½ au 2e étage, 650$; Immeuble familial et paisible. Demi prix pour le 1er mois. Références demandées. Libre. 450-346-1895

160 CHAMBRES À LOUER

TRANQUILLITÉ, près parc industriel,
entrée privée, stat., Internet, câble,lav.-séch. frigo. Libre imm. 450-375-3251

205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559
Siège social: Montréal

301 DIVERS ARTICLES

RÉFRIGÉRATEURS, poêles, laveuses, sécheuses, congélateurs. Avec bonne garantie. Aussi meubles usagés et antiques. Entreprise J. Pontbriand, 450-372-2450

351 MESSAGES PERSONNELS

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement
Reçoit & se déplace. 7/7 -24/24.
450-405-4902

317 HORTICULTURE

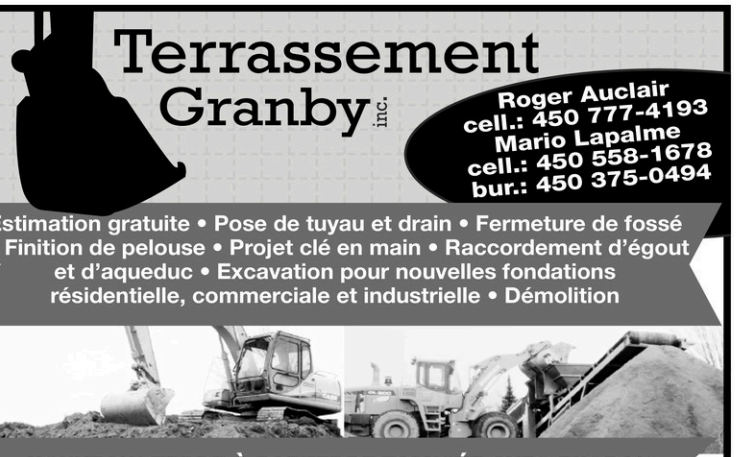

Terrassement Granby inc.
Roger Auclair cell.: 450 777-4193
Mario Lapalme cell.: 450 558-1678
bur.: 450 375-0494

Estimation gratuite • Pose de tuyau et drain • Fermeture de fossé • Finition de pelouse • Projet clé en main • Raccordement d'égout et d'aqueduc • Excavation pour nouvelles fondations résidentielle, commerciale et industrielle • Démolition

NOUVEAU! TERRE À PARTERRE TAMISÉE AVEC ENGRAIS

Le plus **GROS DÉPOSITAIRE** de terre à parterre tamisée en région!
Livraison ou chargement sur place pour petite ou grosse quantité

• Asphalte recyclé, installé et compacté • Galets
• Pierre concassée • Sable AB • Pierres de rivière
• Roches naturelles • Remplissage
• Pelle hydraulique • «Bull» • Nivelage

Pour le chargement: 1079, rue Miguel, St-Alphonse-de-Granby

www.terrassementgranby.com

351 MESSAGES PERSONNELS

Bonjour Messieurs ! Je suis nouvelle dans la région, je m'appelle Caroline. Venez me découvrir. 450-577-2334

Massage 5 jours/sem.
Cowansville. **450-578-5467**

353 MESSAGES PERSONNELS

NOUVEAU ! STEVEN pour vous, messieurs ! Tél.: 450-525-9305

403 SERVICES OFFERTS

ECONO RÉNO - Tout pour vos travaux de rénovation, de la fondation au toit. Travail de qualité sans se ruiner. RBQ : 5636-8913. Serge au **450-521-1475**

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
(Forfait) 7 jours- Granby - 450 956-0725

317 HORTICULTURE

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Chauffeur demandé possédant voiture, pour travail de fin de semaine, et de nuit, idéal pour retraité ou semi-retraité. 450-558-6584 ou 450-775-9754

CORA DÉJEUNER recherche
CUISINIER(E)
avec expérience, à temps plein.
Se présenter avec CV au
Restaurant Cora Déjeuner, 15 Simonds Nord, à Granby, demandez Mme Nicolo.

TIM HORTONS St-Alphonse de Granby recherche personnel à temps plein de jou, soir et nuit. Expérience en restauration serait un atout. Envoyez CV à : acadot@videotron.ca

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Couvre-Planchers Eddy DEPUIS 1979
est à la recherche d'un(e)
Conseiller(ère) en vente
Si vous avez des aptitudes en décoration et de l'expérience dans la vente au détail, faites parvenir votre C.V. à
julie@lestapiseddy.com
ou venir le porter au
9, rue Irwin, Granby
450 378-3951

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS à Acton Vale
pour la livraison de
La Voix de l'Est - La Presse - La Tribune
Adolescent ou Adulte
Revenu intéressant.
Plusieurs secteurs disponibles.

Pour info 1-800-420-3214
ou 450-375-4555 BV : 529

Annonces de la rubrique 501 à la page suivante.

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, suite au décès, le 25 mai 2015 de **Gisèle Gosselin**, en son vivant résidant au 34, rue Principale à Granby, province de Québec, J2G 2T4, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral le 24 septembre 2015 devant Me Audrey Laflamme, notaire conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude d'AUDREY LAFLAMME, notaire, au 251, rue Robinson Sud, Granby, province de Québec, J2G 7M5.

Audrey Laflamme, notaire

Annonces de la rubrique 552 à la page suivante.

Abonnez-vous... 450 375-4555

Investir sur sa santé, c'est transformer sa vie.
Espace SylvainPelletier
(Anciennement Clinique votre santé)
SOULAGEMENT DU SCIATIQUE, DE LOURDEUR DANS LES JAMBES, DE MAUX DE TÊTE, DE TENDINITE ETC.
101, rue du Klondike, Saint-Alphonse Δ 450 776-6539 Δ www.espacesp.ca
3769305

Chagnon HONDA

2007 HONDA CIVIC CPE SI
Coupé, man., blanc, BAS KILOMÉTRAGE 72 454 km, #15509B
10 995 $

2012 HONDA CIVIC CPE EX-L
Coupé, autom., cuir, blanc, garantie globale 7 ans ou 130 000 km, 53 021 km, #15014A
14 900 $

2012 HONDA CIVIC SDN EX
Berline, man., gris, 55 670 km, #PP504
13 695 $

2012 HONDA CIVIC CPE LX
Coupé, man., rouge, 83 151 km, #PP522
11 695 $

2015 HONDA CIVIC SEDAN DX
Berline, man., gris, 1 393 km, #P3065
15 995 $

2010 TOYOTA COROLLA CE
Berline, man., argent, 75 657 km, #PP480
7 395 $

2012 HONDA CIVIC SDN LX
Berline, autom., argent, 63 719 km, #15532A
12 695 $

1701 Principale, Granby 450 378-9963
www.chagnonhonda.com

ROY TÉTREAULT
Mme Françoise - *1927-2015*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 4 octobre 2015, à l'âge de 88 ans est décédée Mme Françoise Roy, demeurant à Granby, fille de feu Adélard Roy et de feu Antoinette Borduas.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Guy et Josée Tétreault; son frère, Noël (Germaine Coutu); son beau-frère, Hector Latour; les membres de la famille de feu Camille Tétreault; le père de ses enfants soient : Christiane Bombardier, Aldé Tétreault, Carmen Tétreault (Frank Bergeron), Marcel Tétreault, Céline Tétreault (Jean-Yves Boislard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier de tout coeur les membres du personnel de la Résidence Parent pour leur dévouement et tous les bons soins prodigués à leur mère au cours des dix dernières années.

La famille vous accueillera le jeudi 8 octobre de 18 h à 20 h 30 et le vendredi 9 octobre à compter de 8 h 30 jusqu'à 10 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

Les funérailles seront célébrées ce même vendredi à 11 h, en l'église St-Luc. L'inhumation au cimetière de Valcourt aura lieu en fin d'après-midi.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. C.M.

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

SUD-EST DES ÉTATS-UNIS

Au moins 17 morts après les inondations

Agence France-Presse

COLUMBIA — Le bilan des inondations record qui plongent toujours une partie du sud-est des États-Unis sous l'eau depuis jeudi s'est alourdi à 17 morts, ont rapporté hier les autorités.

Quinze personnes sont mortes dans des accidents liés aux inondations en Caroline du Sud, a indiqué à l'*AFP* Crystal Buchanan, du service de gestion des urgences de l'État le plus touché par les intempéries.

Neuf d'entre elles ont été noyées et six ont péri dans des accidents de la route, a-t-elle précisé.

Dans l'État voisin de Caroline du Nord, les services d'urgences ont fait état de deux décès, l'un causé par la chute d'un arbre sur un véhicule, le second dans un accident de la route en pleine tempête.

Les pluies ont baissé d'intensité, mais les rivières locales sont toujours en crue et 11 digues ont déjà cédé, a expliqué Crystal Buchanan, ajoutant que 35 autres étaient surveillées.

Les responsables de l'État ont demandé hier aux occupants de 900 maisons près de l'une d'elles, la Beaver Dam, de quitter leur habitation pour se mettre à l'abri plus en hauteur.

Une section de quelque 120 km de l'autoroute 95 restait par ailleurs fermée en raison de « l'eau qui continue de monter », a dit M^me^ Buchanan.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur certaines parties de la Caroline du Sud ont atteint un « niveau millénaire » (survenant statistiquement une fois tous les mille ans), avait indiqué dimanche la gouverneure de la Caroline du Sud, Nikki Haley.

Une masse d'air tropical chargé d'humidité est à l'origine de ces pluies qui ont inondé les routes, les habitations ou encore le centre historique de la ville de Charleston, dont les rues pavées bordées de maisons coloniales datent du 17^e^ siècle.

Le bilan des inondations record qui plongent toujours une partie du sud-est des États-Unis sous l'eau depuis jeudi s'est alourdi à 17 morts. — PHOTO THE SUN NEWS

501 AUTOMOBILES

Roxton Pièces d'auto inc.
Achetons véhicules
VENTE DE PIÈCES NEUVES et USAGÉES
Nous payons les taxes!*
Lundi au vendredi: de 8 h à 17 h
232, route 139 (ch. Roxton), Granby 450 777-3113
*Certaines conditions s'appliquent.

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2014
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Cyril Bonneau**, en son vivant domicilié au 365, rue La Fontaine, Granby, province de Québec, J2G 1M3, est décédé le 02 juillet 2015. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'Étude de M^e^ Mathieu Couture, notaire, située au 62, rue Robinson Sud, Granby, Qc, J2G 9L1 (450 994-6699).

Donné ce 8 octobre 2015 à Granby.

AVIS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

552 AVIS PUBLICS

code AG6552
C A N A D A — COUR DU QUÉBEC (chambre civile)
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
Localité de Cowansville
No : 455-22-004201-158

LES AMÉNAGEMENTS RICHARD LTÉE;
Demanderesse
C.
ÉRIC BLANCHARD
Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ÉRIC BLANCHARD, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 920, rue Principale à Cowansville, dans les trente (30) jours de la publication de cet avis dans le journal La Voix de l'Est

AVIS est donné que si ÉRIC BLANCHARD comparaît, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 12 novembre 2015 à 09:30 heures, au palais de Justice de Granby.

Soyez aussi avisé qu'une copie de la requête introductive d'instance et de l'avis aux défendeurs a été laissée au greffe, à l'intention ÉRIC BLANCHARD.

Cowansville, le 1er octobre 2015.
Annie Grondin g.a.c.q.
Greffière

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Montréal	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**1**	**2**	**0-0-0-0**	**1-0-0-0**	**1-0-0-0**	**G-1**
Toronto	1	0	1	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-0-0-0	0-1-0-0	P-1
Buffalo	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Tampa Bay	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Floride	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Boston	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Ottawa	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0-0-0-0**	**0-0-0-0**	**0-0-0-0**	**-**
Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Philadelphie	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Rangers	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
New Jersey	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Washington	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Caroline	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Columbus	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Nashville	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Minnesota	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Colorado	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Dallas	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Anaheim	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
San Jose	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Arizona	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

LNH

Mercredi 7 octobre
Montréal 3 Toronto 1
N.Y. Rangers à Chicago, 20h.
Vancouver à Calgary, 22h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 8 octobre
Winnipeg à Boston, 19h.
Ottawa à Buffalo, 19h.
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30.
Caroline à Nashville, 20h.
Edmonton à St. Louis, 20h.
Pittsburgh à Dallas, 20h30.
Minnesota au Colorado, 21h.
Vendredi 9 octobre
Winnipeg au New Jersey, 19h.
N.Y. Rangers à Columbus, 19h.
Chicago à N.Y. Islanders, 19h30.
Toronto à Detroit, 19h30.
Arizona à Los Angeles, 22h30.
Samedi 10 octobre
Tampa Bay à Buffalo, 13h.
Philadelphie en Floride, 19h.
Detroit en Caroline, 19h.
Edmonton à Nashville, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
Montréal à Boston, 19h.
Columbus à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
St. Louis au Minnesota, 20h.
N.Y. Islanders à Chicago, 20h30.
Dallas au Colorado, 21h.
Pittsburgh en Arizona, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Anaheim à San Jose, 22h30.
Dimanche 11 octobre
Montréal à Ottawa, 19h.
Lundi 12 octobre
Winnipeg à N.Y. Islanders, 13h.
Tampa Bay à Boston, 13h.
Columbus à Buffalo, 15h.
Floride à Philadelphie, 19h.
Vancouver à Anaheim, 22h.

MARQUEURS 2014-2015

	B	A	Pts
Benn, Dal	35	52	87
Tavares, NYI	38	48	86
Crosby, Pit	28	56	84
Ovechkin, Was	53	28	81
Voracek, Phi	22	59	81
Backstrom, Was	18	60	78
Seguin, Dal	37	40	77
Hudler, Cal	31	45	76
D. Sedin, Van	20	56	76
Tarasenko, STL	37	36	73
Foligno, Clb	31	42	73
Giroux, Phi	25	48	73
H. Sedin, Van	18	55	73
Stamkos, TB	43	29	72
Johnson, TB	29	43	72
Johansen, Clb	26	45	71
Pavelski, SJ	37	33	70
Malkin, Pit	28	42	70
Getzlaf, Ana	25	45	70
Nash, NYR	42	27	69
Pacioretty, Mon	37	30	67
Couture, SJ	27	40	67
Toews, Chi	28	38	66
Karlsson, Ott	21	45	66
Zetterberg, Det	17	49	66
Datsyuk, Det	26	39	65
Thornton, SJ	16	49	65
Kucherov, TB	28	36	64
Kane, Chi	27	37	64
Stone, Ott	26	38	64
Gaudreau, Cal	24	40	64
Steen, STL	24	40	64

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C. N.-Dame	12	7	3	0	2	42	40	16
Jonquière	11	6	3	1	1	32	31	14
T.-Rivières	11	6	5	0	0	38	32	12
St-François	11	4	5	2	0	36	42	10
Lévis	11	4	6	1	0	34	43	9

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lac-St-Louis	10	8	1	0	1	39	26	17
Magog	11	6	3	0	2	40	34	14
C.A.-Gir.	10	5	3	0	2	35	34	12
C.C.-LeMoy.	9	4	3	0	2	34	29	10
Chât.	9	4	3	1	1	33	32	10

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.E.-Blondin	9	7	1	0	1	39	29	15
St-Eustache	10	6	3	0	1	39	37	13
Gatineau	10	6	4	0	0	35	29	12
L.-Montréal	10	3	6	1	0	20	31	7
Amos	10	1	7	1	1	17	44	4

Mercredi 7 octobre
Lévis 2 C. N.-Dame 5
SFrançois 1 Jonquière 2 (P)
Jeudi 8 octobre
C.A.-Gir. au C.E.-Blondin, 19h.
Vendredi 9 octobre
Gatineau à St-Eustache, 19h15.
Lévis à L.-Montréal, 19h30.
Chât. à T.-Rivières, 19h30.
SSaint-François au CCL, 19h30.
Samedi 10 octobre
C.C.-LeMoy. à L.-St-Louis, 15h.
Jonquière à Magog, 16h.
C. N.-Dame à Amos, 19h.
Dimanche 11 octobre
L.-Montréal à Gatineau, 13h.
C. N.-Dame à Amos, 13h30.
T.-Rivières au C.Blondin, 13h30.
Jonquière à Magog, 14h.
L.-St-Louis au C.A.-Gir., 14h.
SSaint-François à Chât., 14h30.

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Laflèche	6	5	1	0	32	19	10
Lennoxville	7	5	2	0	24	20	10
Sorel-Tracy	8	4	2	2	30	25	10
Ste.-Foy	7	4	2	1	22	15	9
St.-Laurent	6	4	2	0	18	19	8
Alma	6	3	1	2	24	23	8
Ch.-St-Lawrence	5	3	2	0	18	12	6
Lionel.-Groulx	6	3	3	0	23	27	6
Dawson	7	2	4	1	18	29	5
A.-Laurendeau	6	2	4	0	21	27	4
Thetford	6	0	5	1	13	27	1

Vendredi 9 octobre
Lionel.-Groulx à St.-Laurent, 19h30.
Ste.-Foy à Sorel-Tracy, 19h30.
Dawson à Lennoxville, 20h.
Laflèche à Thetford, 20h.
Samedi 10 octobre
Lennoxville Ste.-Foy, 18h30.
Dimanche 11 octobre
Laflèche Alma, 13h.
Dawson Thetford, 15h.

LHJQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Agathe	11	10	1	0	0	76	46	20
Terrebonne	11	7	3	0	1	49	45	15
St-Léonard	9	6	3	0	0	28	29	12
St-Jérôme	10	5	4	0	1	48	47	11
Gatineau	10	3	6	1	0	41	57	7
Montréal-Est	10	1	8	1	0	24	58	3

SECTION ALEX BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
V.-Dorion	9	7	2	0	0	36	24	14
Longueuil	8	6	1	0	1	44	22	13
Granby	9	5	3	1	0	40	36	11
Chambly	10	4	5	1	0	46	56	9
Valleyfield	12	4	8	0	0	52	60	8
Princeville	11	2	8	1	0	48	53	5

Dimanche 4 octobre
Granby 6 Montréal-Est 4
Valleyfield 1 Gatineau 3
Princeville 3 V.-Dorion 4
St-Léonard 2 Chambly 1
Terrebonne 3 Ste-Agathe 7
Mercredi 7 octobre
St-Léonard à Longueuil, 19h30.
Princeville à St-Jérôme, 19h30.
Jeudi 8 octobre
St-Jérôme à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 9 octobre
Terrebonne à Princeville, 19h.
Granby à Longueuil, 19h30.
V.-Dorion à Montréal-Est, 19h30.
St-Léonard à Ste-Agathe, 19h30.
Chambly Gatineau, 20h.
Samedi 10 octobre
Ste-Agathe à Granby, 15h.
Dimanche 11 octobre
Valleyfield à Princeville, 14h.
Gatineau à V.-Dorion, 15h30.
Montréal-Est Chambly, 16h.
Granby à St-Léonard, 16h.
Terrebonne à Ste-Agathe, 16h30.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Georges	1	1	0	0	0	4	1	2
Trois-Rivières	2	1	1	0	0	7	7	2
R.-du-Loup	2	1	1	0	0	9	6	2
Thetford	2	1	1	0	0	9	8	2
Laval	2	1	1	0	0	8	7	2
Jonquière	2	1	1	0	0	7	8	2
Sorel-Tracy	2	1	1	0	0	6	9	2
Cornwall	1	0	1	0	0	2	6	0

Samedi 3 octobre
Sorel-Tracy 2 Rivière-Du-Loup 6
Thet. Mines 3 T.-Rivières 6
Dimanche 4 octobre
Jonquière 4 Laval 3
Jeudi 8 octobre
T.-Rivières à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 9 octobre
Cornwall à St-G., 20h.
Thet. Mines à Rivière-Du-Loup, 20h.
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Laval à T.-Rivières, 20h.
Samedi 10 octobre
Rivière-Du-Loup à Cornwall, 19h30.
Jonquière à Thet. Mines, 19h30.
Dimanche 11 octobre
St-G. à Laval, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	9	7	2	0	0	38	24	14
Rimouski	7	6	1	0	0	27	20	12
Québec	8	4	3	1	0	28	31	9
Victoriaville	10	4	5	1	0	33	39	9
B.-Comeau	8	1	7	0	0	17	39	2
Chicoutimi	9	0	8	1	0	19	43	1

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	10	8	1	1	0	45	28	17
Drum.	9	7	2	0	0	38	29	14
Gatineau	9	6	2	0	1	36	23	13
Val-d'Or	10	6	3	0	1	43	32	13
B.-Boisbriand	8	4	3	1	0	23	23	9
Sherbrooke	10	3	6	1	0	35	47	7

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	9	6	3	0	0	37	30	12
Cap-Breton	10	5	3	2	0	34	33	12
Charl.	9	5	3	0	1	29	26	11
St-Jean	8	5	3	0	0	25	22	10
A.-Bathurst	8	2	5	1	0	22	28	5
Halifax	9	1	6	1	1	22	34	4

Mardi 6 octobre
Sherbrooke 2 Val-d'Or 5
Mercredi 7 octobre
Victoriaville 4 Cap-Breton 3 (P)
Sherbrooke 3 R.-Noranda 6
Jeudi 8 octobre
B.-Boisbriand à Halifax, 18h.
Bathurst à Drummondville, 19h.
Rimouski à Québec, 19h.
Vendredi 9 octobre
Victoriaville à Halifax, 18h.
Saint-Jean à Charlottetown, 18h.
R.-Noranda à Shawinigan, 19h.
A.-Bathurst à Sherbrooke, 19h.
Moncton à B.-Comeau, 19h30.
Samedi 10 octobre
Cap-Breton à B.-Comeau, 16h.
Moncton à Chicoutimi, 16h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
Victor à Charlottetown, 18h.
B.-Boisbriand à Saint-Jean, 18h.
Rimouski à Gatineau, 19h.
R.-Noranda à Drum, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 7 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Beauregard, Val-d'Or	10	6	13	19
Abramov, Gatineau	9	5	11	16
Laplante, Gatineau	9	9	5	14
Gauthier, Sherbrooke	10	8	6	14
Barré-Boulet, Drum.	9	7	7	14
Audette, Sherbrooke	7	4	10	14
Carcone, Drum.	9	7	6	13
Fortier, Halifax	9	7	6	13
Dubois, C.-B.	10	6	7	13
Garland, Moncton	4	5	8	13
Dostie, Gatineau	6	5	8	13
Nadeau, Val-d'Or	10	5	8	13

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Kingston	6	3	1	1	1	20	20	8
Oshawa	6	3	2	1	0	18	12	7
Peterb.	5	3	2	0	0	13	16	6
Hamilton	4	2	2	0	0	11	15	4
Ottawa	4	1	3	0	0	9	17	2

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Barrie	5	4	1	0	0	16	7	8
Miss.	5	2	2	0	1	19	11	5
North Bay	4	1	3	0	0	8	17	2
Sudbury	4	1	3	0	0	10	21	2
Niagara	5	1	4	0	0	13	17	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	4	4	0	0	0	18	10	8
O. Sound	4	3	0	0	1	14	10	7
London	4	2	0	1	1	20	17	6
Kitchener	3	2	0	1	0	12	9	5
Guelph	4	0	3	1	0	9	20	1

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	6	4	0	2	0	23	17	10
Windsor	4	3	0	1	0	19	12	7
Flint	6	3	2	0	1	15	15	7
Sarnia	5	3	2	0	0	18	15	6
Saginaw	4	1	2	0	1	11	18	3

Mercredi 7 octobre
Oshawa 2 Kingston 3 (P)
Flint 3 S.S. Marie 4
Jeudi 8 octobre
Barrie à Niagara, 19h.
Peterb. à Windsor, 19h05.
Vendredi 9 octobre
Niagara à Erie, 19h.
Mississauga à Kingston, 19h.
Oshawa à Ottawa, 19h.
Hamilton à Sarnia, 19h05.
Saginaw à S.S. Marie, 19h07.
Sudbury à London, 19h30.
Windsor à Kitchener, 19h30.
O. Sound à Guelph, 19h30.
Samedi 10 octobre
Windsor à Erie, 19h.
Peterb. à Saginaw, 19h05.
North Bay à S.S. Marie, 19h07.
Ottawa à Barrie, 19h30.
London à O. Sound, 19h30.
Sarnia Flint, 19h30.

LAH

DÉBUT DU CALENDRIER RÉGULIER
Vendredi 9 octobre
Manitoba à Toronto, 19h.
Lake Erie à Rochester, 19h05.
W./B. Scranton à Providence, 19h05.
G. Rapids à Bakersfield, 22h.
Rockford à San Jose, 22h30.
Samedi 10 octobre
Manitoba à Toronto, 15h.
St. John's à Hartford, 19h.
W./B. Scranton à Bridgeport, 19h.
Hershey à Springfield, 19h.
Syracuse à Lehigh Valley, 19h05.
Albany à Binghamton, 19h05.
Utica à Rochester, 19h35.
Milwaukee à Chicago, 20h.
Charlotte à Iowa, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Ontario à Bakersfield, 22h.
G. Rapids à San Diego, 22h05.
Rockford à Stockton, 22h30.

LNH

Montréal 3
Toronto 1

Première période
1. Montréal, Pacioretty 1 (Subban) 3:09
Pénalité(s) — Smith-Pelly Mon 5:11, Komarov Tor 5:11, Kadri Tor 12:17.
Deuxième période
2. Toronto, van Riemsdyk 1 (Kadri, Phaneuf) :19 (an)
Pénalité(s) — Gallagher Mon 0:13, Eller Mon 8:11.
Troisième période
3. Montréal, Galchenyuk 1 (Markov, Subban) 12:02
4. Montréal, Pacioretty 2 (Subban, Flynn) 19:29 (fd)
Pénalité(s) — Mitchell Mon 14:17.
Tirs au but

Montréal	7	16	7	— 30
Toronto	11	16	10	— 37

Gardiens — Avantages numériques — Montréal: 0-1; Toronto: 1-3.

FOOTBALL

SIC-RSEQ

	MJ	G	P	PP	PC	PTS
Laval	5	5	0	189	62	10
Montréal	5	3	2	136	73	6
Sherbrooke	5	3	2	122	78	6
McGill	5	3	2	131	104	6
Concordia	5	2	3	127	159	4
Bishop's	5	1	4	57	162	2

Dimanche 4 octobre
Concordia 27 Laval 42
Semaine de relâche

COLLÉGIAL DIV 1

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Ch.-Lennoxville	7	7	0	230	114	14
N.-D.-de-Foy	7	6	1	276	138	12
Lévis-Lauzon	7	5	2	278	165	10
Vieux Montréal	7	4	3	171	158	8
Garneau	7	3	4	200	244	6
André-Grasset	7	3	4	136	141	6
Montmorency	7	3	4	129	210	6
Limoilou	7	2	5	134	199	4
Vanier	7	1	6	159	218	2
É.-Montpetit	7	1	6	106	232	2

Samedi 3 octobre
Vanier 16 André-Grasset 26
Lévis-Lauzon 42 Limoilou 19
Montmorency 16 Garneau 44
V.- Montréal 39 É.-Montpetit 10
Semaine de relâche

COLLÉGIAL DIV 3

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Outaouais	5	5	0	180	63	10
Ch.-St-Lambert	5	4	1	145	75	8
Ahuntsic	5	3	2	125	91	6
Saint-Hyacinthe	5	2	3	55	107	4
Saint-Jérôme	5	1	4	58	105	2
Shawinigan	5	0	5	30	170	0

Dimanche 4 octobre
Outaouais 27 St-Jérôme 10
Vendredi 9 octobre
St-Lambert à Shawinigan, 19h30.
Samedi 10 octobre
St-Hyacinthe à Outaouais, 19h.
Dimanche 11 octobre
Ahuntsic à St-Jérôme, 12h.

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Thetford	5	5	0	217	43	10
Rimouski	5	4	1	135	78	8
Alma	5	3	2	144	161	6
Chicoutimi	5	2	3	93	135	4
Jonquière	5	1	4	79	169	2
La Pocatière	5	0	5	143	225	0

Vendredi 9 octobre
Jonquière à Alma, 19h.
Samedi 10 octobre
Chicoutimi à Rimouski, 14h.

SUSPENDU 51 MATCHS

Raffi Torres n'ira pas en appel

L'attaquant des Sharks de San Jose Raffi Torres n'ira pas en appel et accepte donc sa suspension de 41 matchs — la plus longue de l'histoire de la LNH — pour une mise en échec illégale à l'endroit de l'attaquant des Ducks d'Anaheim Jakob Silfverberg lors d'un match préparatoire. Il s'agit de la cinquième et de la plus longue suspension de Torres au cours de sa carrière. Sa plus longue peine précédente en avait été une de 21 matchs pour une mise en échec dangereuse à l'endroit de Marian Hossa, des Blackhawks de Chicago, lors du premier tour des séries éliminatoires en 2012. **ASSOCIATED PRESS**

CONTRAT À DEUX VOLETS

Scott Gomez signe un an avec les Blues

L'attaquant Scott Gomez a accepté un contrat d'un an à deux volets des Blues de St Louis hier, a révélé le président des opérations hockey et directeur général de l'équipe Doug Armstrong. Selon le quotidien *St. Louis Post-Dispatch*, son salaire serait de 575 000$US dans la LNH, et de 200 000$ dans la Ligue américaine de hockey. Âgé de 35 ans, Gomez entamera sa 16e saison dans le circuit Bettman, après avoir successivement enfilé l'uniforme des Devils, des Rangers de New York, du Canadien, des Sharks de San Jose et des Panthers de la Floride. Il fut le lauréat du trophée Calder remis à la recrue de l'année en 2000. **LA PRESSE CANADIENNE**

MATCHS INTERNATIONAUX

La NFL ira ailleurs qu'en Angleterre

Les propriétaires de la NFL ont approuvé une hausse du nombre de matchs internationaux jusqu'en 2025, certains d'entre eux étant présentés ailleurs qu'en Angleterre. L'entente pour l'organisation de matchs au Royaume-Uni jusqu'en 2016 a non seulement été prolongée hier, mais d'autres pays ont également été évoqués pour la tenue de matchs internationaux. Le Mexique et l'Allemagne figurent parmi les pays intéressés à organiser des matchs de saison régulière. Le commissaire de la NFL Roger Goodell a qualifié cette entente « d'importante étape dans notre expansion à long terme », ajoutant « qu'il est temps d'étendre notre filiale internationale à d'autres pays ». **ASSOCIATED PRESS**

La Voix de l'Est
CONCOURS

Le pool

CANADIAN TIRE DE GRANBY

À la fin de la saison

1 000$
en argent Canadian Tire
au meilleur pointeur

De plus, chaque semaine
1 x 25$
à gagner chez notre partenaire

Consultez les pages sportives de *La Voix de l'Est* chaque jeudi, à compter du 5 novembre 2015, pour connaître les résultats et les gagnants des prix hebdomadaires.

Liste des joueurs au repêchage 2015-2016

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JOHN TAVARES	NYI.	38	48	86
2- SIDNEY CROSBY	PIT.	28	56	84
3- ALEXANDER OVESCHIN	WAS.	53	28	81
4- TYLER SEGUIN	DAL.	37	40	77
5- STEVEN STAMKOS	TB.	43	29	72

RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JAMIE BENN	DAL.	35	52	87
2- CLAUDE GIROUX	PHI.	25	48	73
3- EVGENI MALKIN	PIT.	28	42	70
4- RYAN GETZLAF	ANA.	25	45	70
5- PATRICK KANE	CHI.	27	37	64

RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- VLADIMIR TARASENKO	STL.	37	36	73
2- RYAN JOHANSEN	CLB.	26	45	71
3- PHIL KESSEL	PIT.	25	36	61
4- COREY PERRY	ANA.	33	22	55
5- TAYLOR HALL	EDM.	14	24	38

RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JAKUB VORACEK	PHI.	22	59	81
2- NICKLAS BACKSTROM	WAS.	18	60	78
3- TYLER JOHNSON	TB.	29	43	72
4- MAX PACIORETTY	MTL.	37	30	67
5- CONNOR MCDAVID	EDM.	0	0	0

RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- HENRIK SEDIN	VAN.	18	55	73
2- JOE PAVELSKI	SJ.	37	33	70
3- JONATHAN TOEWS	CHI.	28	38	66
4- ANZE KOPITAR	LA.	18	48	64
5- JORDAN EBERLE	EDM.	24	39	63

RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- DANIEL SEDIN	VAN.	20	56	76
2- LOGAN COUTURE	SJ.	27	40	67
3- FILIP FORSBERG	NAS.	26	37	63
4- ZACH PARISE	MIN.	33	29	62
5- RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	24	32	56

RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JOHNNY GAUDREAU	CAL.	24	40	64
2- JADEN SCHWARTZ	STL.	28	35	63
3- JEFF CARTER	LA.	28	34	62
4- GABRIEL LANDESKOG	COL.	23	36	59
5- DEREK STEPHAN	NYR.	16	39	55

RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- NICK FOLIGNO	CLB.	31	42	73
2- RICK NASH	NYR.	42	27	69
3- ERIK KARLSSON	OTT.	21	45	66
4- NIKITA KUCHEROV	TB.	29	36	65
5- MATT DUCHESNE	COL.	21	34	55

RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JIRI HUDLER	CAL.	31	45	76
2- JOE THORNTON	SJ.	16	49	65
3- KYLE TURRIS	OTT.	24	40	64
4- SEAN MONAHAN	CAL.	31	31	62
5- KYLE OKPOSO	NYI.	18	33	51

RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- HENRIK ZETTERBERG	DÉT.	17	49	66
2- ALEXANDER STEEN	STL.	24	40	64
3- ONDREJ PALAT	TB.	16	47	63
4- BLAKE WHEELER	WIN.	26	35	61
5- P.K. SUBBAN	MTL.	15	45	60

RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PAVEL DATSYUK	DÉT.	26	39	65
2- RADIM VRBATA	VAN.	31	32	63
3- ANDREW LADD	WIN.	24	38	62
4- T.J. OSHIE	WAS.	19	36	55
5- ERIC STAAL	CAR.	23	31	54

RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MARK STONE	OTT.	26	38	64
2- GUSTAV NYQUIST	DÉT.	27	27	54
3- THOMAS VANEK	MIN.	21	31	52
4- PATRIC HOMQVIST	PIT.	25	26	51
5- NATHAN MACKINNON	COL.	14	24	38

RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JAMES VAN RIEMSDYK	TOR.	27	29	56
2- JASON POMINVILLE	MIN.	18	36	54
3- JOHN CARLSON	WAS.	12	43	55
4- MILAN LUCIC	LA.	18	26	44
5- DAVID KREJCI	BOS.	7	24	31

RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JASON SPEZZA	DAL.	17	45	62
2- MARIAN HOSSA	CHI.	22	39	61
3- TOMAS TATAR	DÉT.	29	27	56
4- BOBBY RYAN	OTT.	18	36	54
5- JONATHAN HUBERDEAU	FLO.	15	39	54

RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MIKE RIBEIRO	NAS.	15	47	62
2- SCOTT HARTNELL	CLB.	28	32	60
3- DERICK BRASSARD	NYR.	19	41	60
4- PATRICK MARLEAU	SJ.	17	41	58
5- PAUL STASTNY	STL.	16	30	46

RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- TOMAS PLEKANEC	MTL.	26	34	60
2- KRISTOPHER LETANG	PIT.	11	43	54
3- BRYAN LITTLE	WIN.	24	28	52
4- WAYNE SIMMONDS	PHI.	28	22	50
5- PATRICK SHARP	DAL.	16	27	43

RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRENT BURNS	SJ.	17	43	60
2- JAROME IGNILA	COL.	29	30	59
3- PATRICE BERGERON	BOS.	23	32	55
4- ALEX GALCHENYUK	MTL.	20	26	46
5- DAVID PERRON	PIT.	17	24	41

RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- ANDREI MARKOV	MTL.	10	40	50
2- DAVID DESHARNAIS	MTL.	14	34	48
3- BRENDAN GALLAGHER	MTL.	24	23	47
4- LARS ELLER	MTL.	15	12	27
5- ALEXANDER SEMIN	MTL.	6	13	19

1000$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 1 000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité chez les marqueurs, seront déterminants:

1. le plus de buts.
2. la meilleure fiche dans les + et -.

Vous devez être abonné au site Internet pour être admissible à ce prix

RÈGLEMENTS ABRÉGÉS

La participation à ce pool est gratuite pour les lecteurs de *La Voix de l'Est*. Les statistiques des 200 meilleurs « lecteurs-poolers » seront publiées chaque jeudi à compter du 5 novembre 2015. De plus, du 9 novembre 2015 au 13 mars 2016, vous pourrez échanger six de vos joueurs.

Si vous désirez recevoir un accès informatique pour faire vos échanges, connaître votre classement et votre pointage mis à jour quotidiennement, cochez la case au bas du bulletin d'inscription et joignez-y un chèque ou un mandat-poste de 12 $ (taxes comprises). Vous pourrez alors consulter ces informations sur Internet en tout temps. Dans ce pool de hockey, un but rapporte un point et une passe vous vaut également un point. Sont admissibles au pool, les résidants du territoire de *La Voix de l'Est*. Voyez tous les règlements sur **www.defihockey.com**

BULLETIN D'INSCRIPTION / *LA VOIX DE L'EST*

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs dans la grille, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés, dans les cases correspondantes ci-contre. Conservez une copie de la grille pour vos dossiers. Remplissez le bulletin et postez-le au plus tard le vendredi 16 octobre 2015, le cachet de poste faisant foi.

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Âge : _____

☐ J'inclus un chèque ou un mandat-poste de 12 $ au nom de Défi Hockey inc. pour recevoir un NIP et un mot de passe me permettant de consulter mon classement, mis à jour quotidiennement, et effectuer des transactions sur Internet. Vous recevrez ces informations dans la semaine du 2 novembre 2015.

Un seul bulletin par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté. Aucun achat requis.

RONDE 1	RONDE 2	RONDE 3	RONDE 4	RONDE 5

RONDE 6	RONDE 7	RONDE 8	RONDE 9	RONDE 10

RONDE 11	RONDE 12	RONDE 13	RONDE 14

RONDE 15	RONDE 16	RONDE 17	RONDE 18

Postez ce bulletin d'ici le vendredi 16 octobre 2015 à l'adresse suivante : **DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES QC G6G 7N5**

3827827

À court d'un homme, l'Impact s'incline

Les Red Bulls de New York l'emportent 2-1 à domicile

La Presse Canadienne

HARRISON — Réduit à 10 dès le premier quart d'heure, l'Impact de Montréal en a eu plein les pattes face aux Red Bulls de New York et il a gaspillé une occasion de se détacher de ses poursuivants dans la course aux séries en s'inclinant 2-1, hier soir.

Le défenseur latéral de l'Impact Ambroise Oyongo a été expulsé dès la 15e minute de jeu pour avoir touché le ballon avec sa main sur la ligne de buts et les hommes de Mauro Biello n'ont jamais été en mesure de remonter la pente par la suite, malgré le huitième but de Didier Drogba en autant de matchs avec l'équipe.

Sacha Kljestan a marqué sur un tir de punition après la faute d'Oyongo pour les Red Bulls (16-9-6), qui ont aussi profité d'un but de Lloyd Sam avant la fin de la première demie. Les Red Bulls sont maintenant seuls en tête du classement général de la MLS avec 54 points.

Ignacio Piatti a assisté au match, mais le milieu de terrain étoile de l'Impact a raté un quatrième match de suite, lui qui était rentré en Argentine pour être au chevet de son père.

Les Red Bulls ont rapidement présenté leurs intentions, forçant le gardien de l'Impact Evan Bush à réussir deux belles interventions dans les 10 premières minutes.

Les locaux ont encore menacé à la 15e minute et cette fois, il a fallu une intervention d'Oyongo avec sa main sur la ligne des buts pour retarder l'inévitable. Oyongo a écopé un carton rouge pour son geste et Kljestan a fait bouger les cordages sur le tir de punition subséquent.

L'histoire s'est répétée à la 27e minute, mais le dénouement a été différent. Cette fois, c'est Donny Toia qui a commis une faute dans sa surface, sans recevoir de carton, et Bush a stoppé le tir de punition de Kljestan en plongeant à sa gauche.

Les Red Bulls ont cependant doublé leur avance à la 39e minute. Bush s'est compromis en voulant ralentir Bradley Wright-Phillips, mais il a raté le ballon. Toia a bloqué la frappe de l'attaquant des Bulls, mais le retour a abouti au pied de Sam, qui a lobé le ballon par-dessus tout le monde et jusque dans le filet.

L'Impact a donné signe de vie à la 68e minute, quand Drogba a marqué en tir de réparation à la suite d'une faute de Ronald Zubar contre Hassoun Camara dans la surface new-yorkaise.

L'Impact (12-13-6) détient toujours un point d'avance sur l'Orlando City SC au sixième et dernier rang donnant accès aux séries dans l'Association de l'Est, mais il n'a plus qu'un match en main sur son rival.

Didier Drogba (à gauche) a marqué de nouveau hier soir, mais l'Impact a été battu 2-1 par les Red Bulls. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

3816146

3803590

3797707

Capitales : Vallières s'attend à revenir

La direction de l'équipe aimerait le revoir en 2016

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

ROXTON POND — Même si rien n'est confirmé, Cédric Vallières s'attend à être de retour avec les Capitales de Québec, de la Ligue Can-Am de baseball indépendant, la saison prochaine.

« Le gérant Patrick Scalabrini m'a dit qu'il était très satisfait du travail que j'ai accompli et il a ajouté qu'il aimerait me revoir en 2016, explique l'athlète de Roxton Pond. Je dois avouer que ses propos m'ont rassuré. »

Vallières est débarqué à Québec au début du mois de juillet après avoir connu une excellente saison avec les Bobcats de l'Université de l'État du Texas, dont il est maintenant diplômé. En 115 apparitions au bâton avec les Capitales, le joueur de troisième coussin a frappé pour une moyenne de ,243, avec un circuit et 15 points produits.

« Je considère avoir connu une bonne saison. J'étais en confiance à chaque fois que je me présentais au bâton et, défensivement, j'ai effectué du bon boulot. Puisque j'ai été ni plus ni moins *garroché* dans le feu de l'action, puisque tout est arrivé très vite, j'ai eu très peu de temps pour m'adapter. »

L'athlète de 23 ans a adoré jouer pour les partisans de la Vieille Capitale.

« Québec, honnêtement, c'est malade ! Les gradins du Stade municipal sont toujours bien garnis et les gens aiment vraiment leur équipe. Je ne pourrais pas jouer dans une meilleure ville au baseball indépendant. »

À MOINS QUE…

Cédric Vallières répète qu'il s'attend à revenir avec les Capitales le printemps prochain. À moins que…

« Seule la vie pourrait décider de m'amener ailleurs qu'à Québec, confie-t-il. Présentement, je me repose, je prends ça mollo à Roxton, car la dernière année a été très, très intense. Honnêtement, je ne sais même pas ce que l'hiver me réserve. On verra. Peut-être que je vais retourner aux études après les Fêtes. Tout est possible… »

Mais Vallières a envie de vivre à nouveau l'expérience du baseball professionnel. Même si on ne parle pas ici de baseball à un million $ par année.

« C'est certain que je devrai penser à mon avenir à un moment donné. On ne gagne pas sa vie en jouant seulement dans la Ligue Can-Am. Mais le baseball, c'est ma vie. Et c'est vrai que j'ai *tripé* fort à Québec. »

Les Capitales ont dominé plus souvent qu'à leur tour la Ligue Can-Am au fil des ans, mais ce sont les Aigles de Trois-Rivières, l'autre équipe québécoise du circuit, qui ont raflé les grands honneurs cette saison. Un triomphe qui a plus ou moins surpris Vallières.

« Les Aigles avaient quatre bons lanceurs et de la profondeur. Leur victoire est bonne pour le baseball québécois, de la même façon que les succès des Blue Jays sont bons pour le baseball canadien. »

Et à compter de ce soir, il entend justement suivre de près l'épopée des Jays en séries…

Cédric Vallières a complété sa première saison au baseball professionnel avec une moyenne au bâton de ,243, avec un circuit et 15 points produits. — PHOTO ARCHIVES LE NOUVELLISTE

GUERRIERS JUNIOR ÉLITE

Rencontre au sommet aujourd'hui

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le directeur général Mathieux Rochefort et l'entraîneur en chef Ben Banachowski vont se rencontrer aujourd'hui afin de faire le bilan de la décevante dernière saison des Guerriers junior élite.

Le mois d'octobre est bien entamé, mais les deux hommes, occupés à 1000 autres choses, n'ont pas encore eu le temps de faire le bilan de la dernière campagne. Et surtout, ils n'ont pas encore eu le temps de regarder en avant, vers 2016.

« On sait très bien ce qui n'a pas fonctionné cette saison, a lancé Banachowski. Certains joueurs dont on s'attendait à beaucoup ne nous ont pas donné le baseball espéré, on ne pensait pas que Philippe Langlois et Christopher Acosta-Tapia allaient nous quitter avant la fin de la saison afin de retourner jouer et étudier aux États-Unis et Fernando Fernandez-Beltran est parti un gros trois semaines plus tôt que prévu pour le Nouveau-Mexique, aussi pour jouer et étudier. On pourrait aussi parler de la perte de Jérémy Laperle (neuf victoires en 2014), qui a refusé de revenir chez nous… »

Banachowski n'a pas voulu répondre quand on lui a demandé s'il espérait être de retour dans l'abri des Guerriers le printemps prochain. « On a d'abord un bilan à faire. On verra pour le reste ensuite », a-t-il dit.

On s'attendait à beaucoup des Guerriers cette saison. Rochefort et Banachowski rêvaient même aux grands honneurs. Mais l'équipe a connu un départ catastrophique et elle s'est classée pour les séries à la dernière minute avant de s'écraser au premier tour éliminatoire.

Ben Banachowski n'a pas voulu répondre quand on lui a demandé s'il espérait être de retour dans l'abri des Guerriers le printemps prochain. — PHOTO JULIE CATUDAL, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Sports

VICTOIRE DE 3-1 À TORONTO

Le CH réussit sa rentrée

La Presse Canadienne

TORONTO — Le Canadien de Montréal a repris la recette qui lui a permis de connaître du succès l'an dernier pour signer sa première victoire de la saison.

Le capitaine Max Pacioretty a inscrit deux buts et Carey Price a multiplié les arrêts spectaculaires pour permettre au Canadien de battre les Maple Leafs de Toronto 3-1, hier.

Galchenyuk a touché la cible d'un puissant tir des poignets lorsqu'il s'est emparé du retour de lancer d'Andrei Markov à 12 : 02 de la troisième période pour marquer le but qui a fait la différence. Pacioretty avait ouvert la marque en tout début de rencontre et il a scellé l'issue du match en poussant le disque dans un filet désert. Le défenseur P.K. Subban a quant à lui récolté trois aides.

Jonathan Bernier a accordé un mauvais but sur le premier lancer auquel il a fait face, mais s'est bien repris par la suite, terminant la soirée avec 27 arrêts. La foule de Toronto, reconnue pour son impatience, s'est même moquée de lui lorsqu'il a réussi son premier arrêt de la rencontre.

Les partisans ont pu célébrer lorsque James van Riemsdyk a créé l'égalité en début de deuxième engagement, mais ce fut le seul moment de réjouissance.

Price a sauvé les meubles en fin de match en se dressant à deux reprises devant Peter Holland dans les dernières minutes de jeu. Il a stoppé un total de 36 tirs.

En profitant d'une cage déserte pour marque son second filet du match, le capitaine Pacioretty a mis le dernier clou dans le cercueil des Leafs. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

À l'instar du match d'ouverture entre les deux équipes en 2014, Pacioretty a ouvert la marque en battant Bernier en début de rencontre. Avec un peu plus de trois minutes d'écoulées, le nouveau capitaine a battu le Québécois d'un tir des poignets qui a ricoché sur son épaule avant de glisser tranquillement derrière la ligne rouge.

Van Riemsdyk a profité d'un bond chanceux pour créer l'égalité au retour du premier entracte. Le tir de Nazem Kadri a ricoché sur son patin alors qu'il bataillait pour se poster devant le filet de Price.

Le Canadien semblait avoir repris les devants lorsque Jeff Petry a complété une belle manoeuvre de Pacioretty à 6 : 35 de la deuxième période.

L'entraîneur des Leafs, Mike Babcock, a cependant utilisé sa contestation pour que les officiels révisent la séquence puisque le bâton de Tomas Plekanec avait atteint Bernier en plein masque, l'empêchant d'effectuer son déplacement. La reprise a démontré l'évidence et le but a été refusé.

Le Canadien a finalement trouvé le moyen de reprendre l'avance par l'entremise de Galchenyuk.

Babcock a décidé de retirer Bernier au profit d'un attaquant supplémentaire avec un peu plus de deux minutes à faire, mais c'est Pacioretty qui en a profité pour enfiler son deuxième du match.

Le Canadien jouera son prochain match samedi face aux Bruins, à Boston. Il sera ensuite de passage à Ottawa, dimanche, pour y affronter les Sénateurs.

MARC RAMSAY PRÉVIENT LE CLAN GOLOVKIN

« Ne sous-estimez pas David Lemieux »

David Lemieux — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le clan de Gennady Golovkin est persuadé que son boxeur est celui disposant de la plus grande intelligence du ring dans son combat d'unification face à David Lemieux.

C'est ce qu'ont laissé entendre Golovkin (33-0, 30 K.-O.), champion des poids moyens de l'IBO, de la WBA et du WBC, et son entraîneur, Abel Sanchez, au cours d'une téléconférence à 10 jours du choc face à Lemieux (34-2, 31 K.-O.).

« (Gennady) est le boxeur le plus intelligent de ce combat. David a une très bonne fiche en ce qui a trait aux K.-O., mais l'intelligence du ring fera la différence et Gennady est dans une classe à part à ce niveau, a pour sa part déclaré Sanchez. Ce ne sera pas un combat facile — David peut frapper —, mais l'intelligence du ring est supérieure chez Gennady. »

Marc Ramsay les prévient : ne sous-estimez pas le Montréalais.

« Je ne porte à peu près pas attention à ce qu'Abel Sanchez peut dire ou faire, a d'abord déclaré l'entraîneur de Lemieux. On se concentre sur ce qu'on veut apporter dans ce combat. Mais dans les deux ou trois derniers combats de David, c'est le *feeling* que j'ai eu : que les entraîneurs adverses sous-estiment la qualité de boxeur et l'intelligence du ring de David. Si Abel prend cette direction, il va être le prochain sur la liste à être surpris. »

« Je pense qu'Abel Sanchez essaie de trouver des sujets, a ajouté Lemieux, qui est âgé de 26 ans. De dire que Golovkin a une meilleure intelligence de boxe que moi, peut-être que c'est vrai. Le problème, c'est que le 17 octobre, ça ne fera pas de différence. Je suis un combattant très difficile, très complet, et je suis maintenant prêt pour l'adversité à laquelle je ferai face. J'ai des surprises pour eux. »

MLS
L'IMPACT VAINCU PAR LES RED BULLS
29

L'ÉVÉNEMENT VÉHICULES DE L'ANNÉE

Sept fois gagnants. Y a de quoi célébrer !

Modèle GT 4RM illustré

MAZDA CX-3 SKYACTIV GX 2RM 2016
À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

LE GUIDE DE L'AUTO 50 2016 — MEILLEUR NOUVEL UTILITAIRE DE L'ANNÉE

LE GUIDE DE L'AUTO 50 2016 — MEILLEUR ACHAT VUS SOUS-COMPACTS

LOUEZ-LE À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À
120 $* AUX 2 SEMAINES 0 $ D'ACOMPTE	60 MOIS	60 $ PAR SEMAINE

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE
- Écran tactile de 7 po à affichage couleur avec système MAZDA CONNECT
- Caméra de marche arrière
- Système Bluetooth[MD] intégré au volant
- Système de climatisation
- Commandes de régulateur de vitesse intégrées au volant

90 JOURS SANS PAIEMENT† MENSUEL À L'ACHAT

Conduire un des véhicules gagnants du Guide de l'auto 2016, t'es rendu là.

Modèle GT illustré

MAZDA3 SKYACTIV GX 2015
GROUPE CONFORT AVEC CLIMATISEUR

LE GUIDE DE L'AUTO 50 2016 — MEILLEUR ACHAT VOITURES COMPACTES

LOUEZ-LA À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À
72 $* AUX 2 SEMAINES 969 $ D'ACOMPTE	36 MOIS	36 $ PAR SEMAINE

Modèle GT illustré

MAZDA6 SKYACTIV GX 2016

LE GUIDE DE L'AUTO 50 2016 — MEILLEUR ACHAT BERLINES INTERMÉDIAIRES

LOUEZ-LA À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À
118 $* AUX 2 SEMAINES 1 995 $ D'ACOMPTE	60 MOIS	59 $ PAR SEMAINE

2015 IIHS TOP SAFETY PICK+ ‡
Modèle GT avec Groupe technologie en option

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2016 — GAGNANTE DANS LA CATÉGORIE DES INTERMÉDIAIRES

Modèle GT 4RM illustré

MAZDA CX-5 SKYACTIV GX 2RM 2016

LE GUIDE DE L'AUTO 50 2016 — MEILLEUR ACHAT VUS COMPACTS DE MOINS DE 40 000 $

LOUEZ-LE À PARTIR DE	LOCATION	CELA ÉQUIVAUT À MOINS DE
129 $* AUX 2 SEMAINES 0 $ D'ACOMPTE	60 MOIS	65 $ PAR SEMAINE

2015 IIHS TOP SAFETY PICK+ ‡
Modèle GT avec Groupe technologie en option

GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÉTRAGE — MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE POUR LES MODÈLES 2015 ET ULTÉRIEURS

VROUM-VROUM mazda

*Offres valables pour la location aux deux semaines d'un Mazda CX-3 GX 2RM 2016 (HVXK86AA00), d'une Mazda3 GX 2015 avec Groupe confort (D4XK65AB00), d'une Mazda6 GX 2016 (G4XL66AA00) ou d'un Mazda CX-5 GX 2RM 2016 (NVXK66AA00) de base neufs en stock, ce qui équivaut à 130/78/130/130 versements aux deux semaines de 120 $/72 $/118 $/129 $ pour 60/36/60/60 mois, avec un acompte de 0 $/969 $/1 995 $/0 $. Offres de location aux deux semaines d'un Mazda CX-3 GT 4RM 2016 (HXTK86AB00), d'une Mazda3 GT 2015 (D4TL85AA00), d'une Mazda6 GT 2016 (G4TL66AA00) ou d'un Mazda CX-5 GT 4RM 2016 (NXTL86AA00) illustrés neufs en stock, ce qui équivaut à 130/78/130/130 versements aux deux semaines de 180 $/151 $/171 $/196 $ pour 60/36/60/60 mois, avec un acompte de 0 $/969 $/1 995 $/0 $. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695 $ (Mazda3 et Mazda6), 1 895 $ (Mazda CX-3 et Mazda CX-5) ainsi que la surcharge de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais pour l'inscription au RDPRM, incluant les frais d'agent de 66,55 $ (Mazda3)/88,12 $ (Mazda CX-3, Mazda6 et Mazda CX-5) sont en sus. La première mensualité, les frais pour l'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ par kilomètre excédentaire. Offres de location réservées aux clients au détail admissibles. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. †L'offre d'aucun paiement avant 90 jours (paiement différé) est soumise à l'approbation du crédit, est valable pour tous les modèles Mazda3 2015, Mazda3 Sport 2015, Mazda6 2016, Mazda CX-3 2016, Mazda CX-5 2016 et Mazda MX-5 2016 neufs en stock et s'applique au financement à l'achat. Aucuns frais d'intérêt ne seront calculés pendant les 60 premiers jours du contrat de financement et le contrat sera prolongé en conséquence. Après cette période, les frais d'intérêt seront calculés et l'acheteur commencera à effectuer ses paiements mensuels à compter du 90e jour pour la durée du contrat. Les clients sont responsables du paiement de tout versement initial (le cas échéant) et des frais d'immatriculation, de permis, d'assurance et des taxes au moment de la signature du contrat. ▼MAZDA ILLIMITÉE désigne uniquement un programme de garantie de kilométrage illimité en vertu duquel il n'y a aucune limite de kilométrage sur les garanties Mazda suivantes : (i) 3 ans véhicule neuf ; (ii) 3 ans assistance routière ; (iii) 5 ans groupe motopropulseur ; et (iv) 7 ans antiperforation. La garantie illimitée s'applique aux modèles 2015 et ultérieurs. Toutes les garanties Mazda sont assujetties aux modalités, limitations et restrictions se trouvant sur mazdaillimitee.ca. L'immatriculation, les assurances, les droits sur les pneus neufs et les taxes sont en sus. Ces offres sont valables du 1er octobre au 2 novembre 2015 ou jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. [MD]Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth inc. ‡La cote de *Top Safety Pick +* a été remise aux modèles Mazda6 2016 et CX-5 GT 2016 avec Groupe technologie en option. Selon l'*Insurance Institute of Highway Safety*. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

COWANSVILLEmazda.COM

155, rue de Salaberry | 450 266-8888

3829445